

CLARTÉ

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

MARS-AVRIL 2026

Élections municipales

Dimanches 15 et 22 mars

Toutes vos informations pratiques en pages 24 à 27



www.saintpierredescorps.fr



IL NEIGE À SAINT-PIERRE !

La neige s'est invitée à Saint-Pierre-des-Corps le mardi 6 janvier, recouvrant la ville de son plus joli manteau blanc ! Merci aux habitantes pour leurs beaux clichés : Cath, Laëtitia, Lucie, Maria, Mélanie, Sarah, Sylvie et Véronique. ■







BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS - N° 432 (MARS-AVRIL 2026)

- Éditeur : Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, 34 avenue de la République
- Directeur de la publication : Olivier Conte
- Responsable de la rédaction : Tatiana Lorilleux
- Rédaction : Amélie Barbotin
- Création : Cerize Rouge
- Crédit photos : service communication, Canva (p4, 11, 12, 24, 25, 26, 27, 34, 35, 36, 37), Compagnie Gina Gagap (p4 et 18), Camille Carreau (p19), À l'Endroit (p21), Mairie de Fondettes (p29), DR (Climax, p33 et 35 et Coule p 36), Ulysse Thevenon (Rémi Larrousse, p33 et 37), MILEU (Lina, p36), Joël Pairis (TGV M, p36), Pixabay (p38).
- Impression : Vincent imprimeries, 32 avenue Thérèse-Voisin 37000 Tours
- Tirage : 8 700 exemplaires
- Magazine disponible en version numérique sur www.saintpierredescorps.fr et en version papier à la mairie ainsi que dans les différents accueils municipaux.
- Distribution : elle est assurée par des agents municipaux et est réalisée sur deux semaines. Merci de contacter l'accueil de la mairie au 02 47 63 43 43 ou l'adresse mail communication@mairiespdc.fr si vous ne recevez pas votre magazine.
- Dépôt légal : février 2026
- ISSN n°1257-5216

SOMMAIRE

ÉDITO	5
MUR D'IMAGES	6 à 9
UN MOIS DANS LA VILLE	10 à 12
TRAVAUX	13 à 15
UNE JOURNÉE AVEC	16
le service urbanisme	
DU CÔTÉ DES COMMERCES	17
Boulangerie " L'antre à mie "	
LES ASSOCIATIONS	18, 20 & 21
• Association culturelle : compagnie Gina Gagap	
• Association nature : Union colombophile Tourangelle	
• Association de solidarité : À l'Endroit	
PORTRAIT D'ARTISTE	19
Camille Carreau	
PORTRAIT D'HABITANT	22-23
Mahé Bazin	
DOSSIER	24 à 27
Élections municipales 2026 :	
les informations pratiques du scrutin	
CONSEIL MUNICIPAL	28
BRÈVES DE MÉTRO	29
LIBRE EXPRESSION	30 & 31
CÔTÉ CULTURE	32 & 33
AGENDA	34 à 37
ENVIRONNEMENT, CONSEILS	38
BLOC-NOTES	39

ÉDITO

AUX URNES, CITOYENNES ET CITOYENS !



Ce mois de mars constitue une étape importante pour la commune, en raison des élections municipales. Vous trouverez dans ce numéro toutes les informations relatives à ce rendez-vous essentiel de la vie démocratique locale (*dossier pages 24 à 27*). Comme je l'avais déjà évoqué dans le numéro de septembre-octobre, je suis tenu ainsi que mon équipe de la majorité, à une communication limitée, encadrée par l'article L. 52-1 du code électoral.

Nous avons donc, pour cette raison, soigneusement évité d'organiser des événements nouveaux, en dehors de ceux qui se tiennent traditionnellement au mois de janvier comme les vœux à la population, le repas des anciens, la livraison du cadeau aux aînés... Si nous communiquons dans cette édition de *Clarté* (page 8) sur le nouveau minibus mis à la disposition des enfants, des jeunes, des aînés et des associations, c'est bien parce qu'il s'agit d'un véhicule financé par plusieurs partenaires. D'une part, l'inauguration fait partie des obligations du contrat qui nous lie avec eux et d'autre part, les rendre visibles est aussi une façon de les remercier pour leur participation au service rendu à notre population.

Enfin, comme certaines obligations ne concernent pas seulement la majorité municipale, je me permets de rappeler les règles du Code de l'environnement concernant l'affichage. Selon l'article L. 581-29, tout affichage en dehors des emplacements prévus à cet effet est illégal et peut entraîner une amende. Les collectivités sont également autorisées à faire enlever les affiches aux frais de l'annonceur. Vous trouverez en page 26 la liste des différents emplacements prévus sur notre commune pour l'affichage public. Les compteurs d'eau ou d'électricité, les lampadaires, les poteaux et les feux de signalisation n'en font pas partie... Soyons tous respectueux de notre environnement et de notre cadre de vie.

Je vous souhaite une bonne lecture. ■

Olivier CONTE
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



VERNISSAGE - EXPOSITION JEAN VINDRAS

Mercredi 7 janvier, la galerie Le Passage accueillait le vernissage de l'exposition *Rétrospective de Jean Vindras*. Cette soirée a rassemblé de nombreux visiteurs, ainsi que les membres de la famille de l'artiste, réunis pour lui rendre un hommage émouvant et célébrer ses œuvres. Plusieurs proches ont pris la parole pour livrer des témoignages intimes et solennels, évoquant à la fois l'homme et l'artiste qu'il était. La soirée s'est poursuivie par un spectacle de danse au cœur de la galerie, accompagné de musiciens. Jean Vindras est décédé en avril 2024. Il était un artiste autodidacte, qui après une formation d'économie et de psychosociologie, décida de consacrer sa vie entière à son art. Suite à un don, une partie de ses œuvres appartiennent désormais à la ville de Saint-Pierre-des-Corps. L'exposition est à découvrir jusqu'au 11 avril 2026. ■

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Jeudi 8 janvier, les élus du conseil municipal recevaient dans la salle des fêtes, les habitants, les associations et les entreprises pour leur souhaiter une belle année 2026. Comme l'an dernier, la ville a souhaité mettre à l'honneur la diversité et la richesse des talents corpopétrussiens ! La cérémonie a débuté avec la présentation des réalisations des Conseils municipaux des enfants et des jeunes (CME & CMJ). Puis Élise et Noha, deux adolescents découverts lors de la Nuit des Diamants Bruts en décembre, ont présenté leurs chansons. Après une vidéo de présentation de la boxeuse professionnelle Imen Boucetta, c'est le groupe Can't A Jazz qui a offert quelques notes de musique. Les résultats du budget participatif 2025 ont été dévoilés, avant de découvrir sur scène, une démonstration de l'association de capoeira. Olivier Conte, maire, a ensuite pris la parole pour adresser ses vœux à la population. Au cours de la soirée, deux vidéos des réalisations 2025 ont été diffusées. Découvrez-les sur le compte Youtube de la ville. La cérémonie a été traduite en langue des signes afin de rendre l'événement accessible à toutes et tous. ■





DAVID BOWIE : EXPOSITION ET CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE

Du 6 au 31 janvier dernier, la bibliothèque a vécu au rythme des musiques de l'artiste britannique David Bowie. Une exposition d'une trentaine de clichés et d'objets de collection de l'un des photographes officiels du chanteur, Philippe Auliac, était installée au rez-de-chaussée de la bibliothèque. Une grande journée était organisée le samedi 10 janvier, le jour des dix ans de la mort de l'artiste. Philippe Auliac était présent pour dévoiler ses archives personnelles inédites aux fans et à la presse locale et nationale. En soirée, une conférence (*photo*) lui a permis de présenter sa collaboration de quarante ans avec l'artiste. Le public était venu de loin pour écouter les nombreuses anecdotes du photographe, également passionné de trains ! Ce temps d'échanges fut suivi d'une séance de dédicaces de son livre *Bowie Hors Cadre* aux éditions HarperCollins, en partenariat avec la librairie l'Oiseau Vigie de Saint-Pierre-des-Corps. ■



DISTRIBUTION DES CADEAUX AUX AÎNÉS

Chaque année, la ville propose aux aînés de plus de 75 ans de participer au traditionnel déjeuner pour célébrer la nouvelle année (*voir page 9*). Pour les Corpopétrussiens qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas y assister, la municipalité leur offre un panier festif afin de profiter d'un repas de fête chez soi, en famille ou avec des amis. Au total, plus de 600 paniers garnis ont été préparés par les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) le vendredi 9 janvier. Le samedi 10 janvier au matin, les bénéficiaires ont reçu leurs colis des mains des élus. Deux solutions s'offraient à eux : une livraison à leur domicile ou un retrait du présent à la salle des fêtes. ■



GALETTE DES ROIS À LA DIABLERIE

Mardi 20 janvier, les personnes âgées de la résidence autonomie La Diablerie étaient rassemblées dans la salle à manger pour partager un moment de convivialité. Elles ont dégusté la traditionnelle galette des rois (*frangipane et pomme*) en compagnie de Jeanine Métais, adjointe au maire en charge de l'action sociale, de l'inclusion, aux aînés et aux personnes handicapées et des aides à domicile qui travaillent pour la ville (*dont certaines sur la photo ci-dessus*). ■

INAUGURATION DU VÉHICULE PUBLICITAIRE

Mercredi 21 janvier, Olivier Conte, maire et des élus recevaient les entrepreneurs qui, grâce à leur participation, ont permis l'acquisition d'un véhicule municipal de neuf places. Celui-ci sert principalement aux enfants, aux jeunes et aux personnes âgées, dans le cadre d'activités proposées par les services municipaux ou les associations. La ville remercie les entreprises qui ont permis l'acquisition de cet outil d'aide à la mobilité : Corpo Energies, MMA Alexandre Delanoue, Tête en l'air, SARL Manteaux parquets, Leclerc, Trabat, Auchan, Delaunay, l'Omélya, Touraine Intérim, garage de Port Cordon et la fédération des dirigeants et commerciaux de France. ■



SAISON CULTURELLE

En janvier et février, petits et grands ont profité de quatre spectacles au centre culturel et à la salle de la Médaille : Coline Serreau a présenté sa belle histoire le 16 janvier, la compagnie de Fakto a rencontré les écoliers et les habitants lors de plusieurs représentations mêlant danse, humour et mime les 23 et 24 janvier, l'humoriste Reda Seddiki a fait son show le 30 janvier (*photo*) et la compagnie Passe Montagne a enchanté les plus petits lors de son spectacle *Nü* les 5, 6 et 7 février. ■



REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le dimanche 25 janvier dans la salle des fêtes. 415 habitants de plus de 75 ans (386 en 2025) sont venus partager ce moment de convivialité autour d'un repas de fête, préparé par les cuisiniers de la restauration municipale. L'ambiance musicale et festive était assurée par les musiciens de l'Harmonie SPDC Big Band et par le groupe Les Années Guinguette. Les aînés ont dansé et sont désormais de plus en plus nombreux à participer à la chenille géante (*photo*) ! Un grand merci aux agents municipaux qui ont permis la réussite de cette journée ! ■

UN MOIS DANS LA VILLE

MISSION LOCALE DE TOURAINE : NOUVEAUX LOCAUX RUE DE L'ÉRIDENCE !

Depuis début janvier, l'antenne Est de la Mission locale de Touraine a investi ses nouveaux bureaux. Après le 22 rue de la Grand-Cour, **cette antenne de proximité se situe désormais au 57 rue de l'Éridence (à proximité de la maison de l'Aubrière)**. Ces locaux, entièrement refaits à neuf par la ville après plusieurs mois de travaux, permettent la rencontre entre les jeunes et les conseillers en insertion sociale et professionnelle.

La Mission locale de Touraine, c'est quoi ?

C'est une association d'envergure nationale qui accompagne gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans dans la définition de leur projet professionnel, pour trouver un emploi ou une formation. La Mission locale et son réseau de partenaires proposent une aide personnalisée et des solutions adaptées à chaque parcours de jeune.

L'antenne de Saint-Pierre-des-Corps

Au quotidien, une équipe de six salariés est présente sur le territoire corpopétrussien : une responsable, une chargée d'accueil et quatre conseillers. Laurène Pré, responsable du site, nous parle un peu plus des actions menées : *« En 2025, l'antenne de Saint-Pierre a accompagné 600 jeunes de Saint-Pierre-des-Corps et des communes limitrophes. Chaque situation est différente : un suivi individualisé et personnalisé avec un conseiller dédié est mis en place avec chaque jeune pour trouver les solutions adaptées à son projet professionnel. Un premier rendez-vous permet de faire l'état des lieux de la situation pour mieux comprendre les besoins et les attentes de celui-ci. La Mission locale accompagne également son public sur les thématiques sociales, du logement, de la mobilité, de la santé, l'accès au droit, etc. C'est un accompagnement global. En fonction de votre profil, certains dispositifs pourront vous être proposés. Notre objectif final est de redonner confiance aux jeunes ! »* Pour en savoir plus, consultez le site internet de la Mission locale et remplissez le formulaire de pré-inscription où, sous 48h, un professionnel vous rappellera. Vous y trouverez également leur actualité, l'agenda des ateliers, ainsi que les offres d'emploi des partenaires. ■

> Mission locale de Touraine - Antenne Est : ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, ainsi que le vendredi de 14h à 17h. Contact : 02 47 46 29 82 et www.mltouraine.com



BUDGET PARTICIPATIF : RÉSULTATS DE LA 3^{ÈME} ÉDITION

Vous avez battu tous les records pour la 3^{ème} édition du budget participatif ! 1 016 habitants ont donné leur avis pour élire les projets lauréats. C'est lors de la cérémonie des vœux, le jeudi 8 janvier dernier, que le public a découvert les résultats. Ainsi, cinq projets se sont distingués des votes :

- 1 - Projet d'aménagement de la cour de l'école Henri-Wallon :** 419 votes (*ce projet sera rattaché au budget 2026 de la ville*)
- 2 - Des nichoirs à mésanges :** 283 votes (3 500€)
- 3 - Plus de jeux à Gambetta pour mon petit :** 212 votes (24 000€)
- 4 - Un espace de convivialité dans le jardin Gambetta :** 182 votes (10 000€)
- 5 - Réparer son vélo en ville :** 170 votes (10 000€) ■

4^{ÈME} ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF : DÉPOSEZ VOTRE PROJET !

La 4^{ème} édition du budget participatif se prépare ! **Dès le 2 mars et jusqu'au 30 avril, déposez vos idées de projets** dans l'une des urnes mises à votre disposition en mairie, à la bibliothèque, à l'espace famille et à la maison de l'Aubrière, ainsi qu'à l'adresse mail participation.citoyenne@mairiespdc.fr. Bulletins disponibles dans les lieux de vote et sur www.saintpierreDESCORPS.fr ■



LES INFOS DE LA VILLE EN TEMPS RÉEL

Vous souhaitez suivre l'actualité de la commune de façon régulière ? Plusieurs options s'offrent à vous :

• **IntraMuros** : c'est une appli, dans votre smartphone, qui vous permet d'accéder à toutes les informations pratiques sur Saint-Pierre-des-Corps : événements, travaux, menus de la cantine, etc. Elle est disponible sur Play Store (*smartphone Android*) et App Store (*Iphone*). Téléchargez-la, puis sélectionnez lors de l'ouverture de l'application la commune de Saint-Pierre-des-Corps. Vous recevrez alors des notifications dès l'arrivée de nouvelles actualités.

• **Réseaux sociaux** : la ville est notamment présente sur Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube et la plateforme de streaming Spotify pour les podcasts "*Histoires corpopétrussiennes*". Abonnez-vous pour y découvrir les informations quotidiennes et des contenus exclusifs. ■



LE CHIFFRE : 15 898 CORPOPÉTRUSSIENS

L'Insee (*Institut national de la statistique et des études économiques*) recense tous les ans les communes de plus de 10 000 habitants pour une enquête annuelle. Ces études régulières permettent de mieux connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc. Ainsi, grâce à vos données, il est possible de définir le nombre d'élus dans une commune, les équipements collectifs, les logements, ou bien encore les transports nécessaires au bon fonctionnement d'un territoire.

En 2026, on compte 15 898 habitants à Saint-Pierre-des-Corps. Pour rappel, on comptabilisait en 2025 une population municipale de 15 698 personnes. Ce chiffre reste constant depuis une dizaine d'années, tout comme le nombre de personnes par foyer qui reste inchangé avec une moyenne de deux personnes par logement. ■

PONY : LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Depuis cet été, les vélos en libre-service Pony ont fait leur retour dans les différents quartiers de la ville. Une révision complète a permis de renforcer leur verrou et d'installer un nouveau logiciel, permettant de garantir un service plus sécurisé aux usagers.

Vous souhaitez utiliser les Pony ? Téléchargez l'application sur votre smartphone (*Google Play Store* ou *App Store*), repérez le vélo le plus proche de vous et débutez votre voyage ! ■



REMISE DES PRIX : CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Notez la date ! La remise des prix du concours balcons et jardins fleuris 2025 se tiendra le vendredi 3 avril à 18h30 dans la salle du conseil municipal en mairie. ■



CLARTÉ ADAPTÉE AUX MALVOYANTS

Vous êtes malvoyant et souhaitez lire *Clarté* ? Le service communication propose de vous envoyer un fichier adapté pour la lecture du magazine. Pour recevoir le document, transmettez votre adresse mail à communication@mairiespdc.fr ■

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ : ATELIER VITALITÉ

Le centre municipal de santé (CMS) s'associe à l'ASEPT Centre Val-de-Loire (*Association santé éducation et prévention sur les territoires*) pour vous proposer l'atelier " Vitalité " au printemps.

Cet atelier, composé de six séances collectives de 2h30, s'adresse aux personnes de plus de 55 ans. Il vous permettra de vous informer sur les clés du mieux vivre et d'acquérir les bons réflexes du quotidien pour sa santé :

- alimentation
- condition, activité physique et équilibre
- aménagement de son logement
- sommeil
- activités favorisant le bien-être

Une réunion d'informations se tiendra le jeudi 9 avril à 10h, salle de la Médaille. L'atelier se déroulera les vendredis 15, 22 et 29 mai, ainsi que les 5, 12 et 19 juin de 9h30 à 12h, passage Chabrier, salle associative n°5. ■

> *Renseignements et inscriptions au 02 47 31 61 92*





TRAVAUX

PARVIS GARE

Le secteur Est du parvis est en cours de finalisation. Après la pose des pavés, la plantation des espaces végétalisés se poursuit. Un nouvel abri à vélos a été installé. Une œuvre, *Émergences*, a été conçue spécialement pour cette rénovation par l'artiste Michel Audiard. Elle a pris place sur le parvis fin janvier. Il s'agit de trois totems en acier à l'effigie de trois grandes figures de la Touraine : Ronsard, Balzac et Calder. Du côté de la rue Anatole France, les travaux sont en cours avec l'aménagement des zones à mobilités douces (*voies bus, vélos et piétons*). > **Coût de l'opération : 5 200 000€** (*opération portée par Tours Métropole Val-de-Loire*) ■



Parvis



Aménagement paysager



L'un des 3 totems en acier



Émergences, l'œuvre de Michel Audiard

SUIVEZ EN TEMPS RÉEL LES TRAVAUX VOIRIE

Accédez sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - à la rubrique " Travaux ". Une mine d'informations pratiques sur les chantiers en cours : localisation, dates et nature des travaux, déviation mise en place, etc. ■

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public au sein de votre quartier ? Signalez-le au service voirie : spdc@tours-metropole.fr ■

PLACE DES COSMONAUTES

Débutés en octobre, les travaux place des Cosmonautes se poursuivent. Pour rappel, le chantier porté, par Tours Métropole, vise à améliorer le cadre de vie des habitants avec la revégétalisation et l'aménagement du site avec plus de biodiversité et d'espaces conviviaux, adapté à tous les modes de déplacements doux.

Actuellement, les équipes travaillent au terrassement et à l'aménagement des cheminements piétons et cyclables, l'installation des mobiliers urbains et des candélabres, ainsi qu'à la plantation des espèces végétales. > **Coût de l'opération portée par Tours Métropole Val-de-Loire, avec le soutien financier de la région Centre Val-de-Loire, de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), du Fonds vert de l'État et de Val Touraine Habitat : 1,6 M€** ■



PISCINE

La consultation des entreprises est en cours de finalisation, les travaux de remise en état de la piscine commenceront au début du printemps. ■

POUBELLES DE RECYCLAGE

Jusqu'au début de l'été, des nouvelles poubelles de tri seront installées sur tout le territoire communal. Pour rappel, la ville avait candidaté à un appel à projets porté par la métropole afin d'obtenir de nouvelles poubelles dédiées au recyclage des déchets d'emballages ménagers. La première a été installée mi-janvier, place de la Médaille (photo).

> **Coût de l'opération : 30 000€** ■



RUE MARCEL-CACHIN

Depuis février, des investigations sur le réseau d'eau potable sont en cours rue Marcel-Cachin. Cette action est nécessaire et préalable avant le début des travaux de requalification de la voirie. ■

QUARTIER DE LA RABATERIE

C'est officiel : les travaux, au sein du quartier de la Rabaterie, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), ont débuté ! Le premier acte opérationnel de ce projet de requalification d'ensemble est en cours avec la démolition d'une maison, rue de la Rabaterie. ■



REQUALIFICATION DE L'AVENUE YVES-FARGES

Depuis septembre 2023 et jusqu'en 2028, l'avenue Yves-Farges est en pleine requalification : réfection de la voirie, aménagements paysagers, développement des mobilités actives, etc. sont autant d'actions intégrées dans le projet. En novembre 2025, a débuté la troisième phase de chantier, entre le giratoire du pont des Épines-Fortes, jusqu'à l'entreprise Wabtec (*anciennement Faiveley Transport*). Les travaux devraient s'achever à la fin du mois d'avril. Pour rappel, ce chantier est piloté et financé par Tours Métropole, en coordination avec l'association d'entreprises SEGMY et la ville.

> **Coût total prévisionnel de l'opération : 5 000 000€** ■



MISE EN ACCESSIBILITÉ DU GROUPE PIERRE-SÉMARD

Le groupe Pierre-Sémard, incluant les écoles maternelle et élémentaire, le restaurant scolaire et l'ALSH, bénéficie actuellement de travaux pour rendre le site plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Cela se traduit par l'installation de rampes, l'élargissement des portes, l'aménagement de sanitaires et l'installation de signalétiques. Ce chantier se déroule le mercredi et pendant les vacances scolaires, ne perturbant pas les activités quotidiennes des usagers. > **Coût de l'opération : 170 000€** ■



COURTS DE TENNIS EXTÉRIEURS

Depuis novembre 2025, des travaux de réhabilitation sont en cours sur les terrains de tennis extérieurs du stade Camélinat. Initialement en terre battue, les sols des deux courts vont être transformés en béton poreux. Cette nouvelle matière au sol a plusieurs avantages : plus facile à entretenir, plus adaptée aux besoins des usagers avec une période d'ouverture plus longue sur l'année, surface plus stable et plus régulière, diminution des coûts d'entretien, etc. Le chantier devrait se terminer en mars. Cette requalification a été menée en étroite collaboration avec l'USSP tennis. > **Coût de l'opération : 90 000€** ■

BUDGET PARTICIPATIF 2024 :

ABRIS À VÉLOS ET TROTINETTES À LA BIBLIOTHÈQUE

Ils arrivent ! D'ici mi-mars, les nouveaux abris pour les vélos et les trottinettes auront été installés juste à côté de la bibliothèque. Pour rappel, ce projet est issu du budget participatif 2024. Il avait récolté 246 votes. Ainsi, vous retrouverez une dizaine d'emplacements de stationnement pour les vélos et les trottinettes. > **Coût de l'opération : 18 500€** ■



Projection 3D du futur
abris (non contractuelle)

ET AUSSI...

- **Toiture du groupe Pierre-Sémard** : deux travées de la toiture (*correspondant à deux salles de classe*) ont été remplacées par une nouvelle couverture en zinc. L'opération de rénovation de la toiture se poursuivra dans les mois à venir afin de garantir l'étanchéité du bâtiment et assurer de bonnes conditions aux usagers de l'établissement scolaire.

- **Gymnase du Val-Fleuri** : les travaux de bardage ont repris sur le site, pour sa dernière phase. Le chantier se déroulera sur plusieurs mois. ■

LE SERVICE URBANISME

Urbanisme. Ensemble des règles qui définissent l'occupation du sol et comment construire et rénover tous types de projets (habitations, commerces, industries) sur un territoire donné. « C'est un domaine vaste, qui peut paraître complexe quand on ne le connaît pas. Dans le champ de l'urbanisme, on retrouve la réglementation du droit des sols, la planification, les affaires foncières, le suivi d'opérations d'aménagement, etc. Et les règles sont différentes d'une commune à une autre. On peut donc vite s'y perdre en tant qu'usager et c'est justement notre mission de vous aider » explique Claire Thévenet, responsable du service depuis septembre 2022.

Le service urbanisme est composé de cinq agents : deux instructrices, Claire Mousset et Gneto Mawa ; une chargée de mission foncier, Véronique Cerelis ; un collaborateur chargé du secrétariat, Stéphane Besson et une responsable de service, Claire Thevenet. « Certaines personnes sont présentes depuis très longtemps, d'autres sont arrivées plus récemment. À l'urbanisme, il n'y a pas vraiment de journée type (rires). Chaque dossier est différent. Aujourd'hui, nous vous proposons de nous intéresser aux démarches auxquelles vous êtes confrontés. »

Le premier conseil que vous préconise l'équipe concerne l'avant-projet. « Plus il est réfléchi et travaillé en amont, plus il sera facile pour nous de l'instruire. Nous sommes présents dès les premières questions. Des rendez-vous avec une instructrice sont possibles les lundis, mercredis et vendredis » souligne Claire Mousset.

Lorsque le projet est ficelé, une nouvelle étape s'amorce : le dépôt de dossier. « Il existe principalement deux types de demandes. Pour simplifier, la déclaration préalable concerne les petits travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment ou créent une petite surface (jusqu'à 20 m²). Il peut s'agir de la construction d'un abri de jardin, d'un garage ou d'une extension, de la pose de fenêtres, d'une modification de façade, d'une clôture, etc. Le permis de construire, lui, est nécessaire pour des travaux plus importants qui créent une surface conséquente ou modifient fortement le bâtiment (construction d'une maison, extension de plus de 20 m², changement de destination, modification d'aspect extérieur, etc.). Pour vous y retrouver, nous avons créé une infographie sur le site de la ville. Vous pourrez aussi accéder à notre guichet unique qui vous permet de déposer votre dossier de façon dématérialisée. Il est également possible de le faire en version papier. Un dossier est traité sous un mois pour une déclaration préalable et entre deux et cinq mois pour le permis de construire. Ce temps d'instruction peut paraître long. Il est nécessaire pour vérifier le respect de la réglementation d'urbanisme et consulter différents services » commente Véronique Cerelis.

Une fois le dossier validé, vous pouvez dès lors démarrer vos travaux. « Pensez à bien afficher le panneau. N'oubliez pas également de nous prévenir lors du lancement et de la fin du chantier. »

Il peut arriver que certains projets n'aient pas fait l'objet d'une



Une partie du service urbanisme (de gauche à droite) : Véronique, Claire T. et Claire M.

autorisation en amont. « C'est important de nous contacter pour remettre les choses en règles, car en cas de vente, cela peut être bloquant. Si vous avez un doute, partez du principe que nous sommes là pour vous accompagner. » ■

SERVICE URBANISME

Adresse : 1 rue Robespierre (2^{ème} étage du centre technique municipal)

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Rendez-vous avec une instructrice les lundis, mercredis et vendredis

Téléphone : 02 47 63 44 05

Mail : urbanisme@mairiespdc.fr

RISQUE INONDATION

Saint-Pierre-des-Corps est une ville 100% en zone inondable. De ce fait, en plus du PLU*, un PPRI** s'applique. « Le PPRI regroupe des principes et règles afin de rendre les constructions moins vulnérables face à la montée des eaux. Il s'agit par exemple de surélever les rez-de-chaussée de 50 cm, de choisir des matériaux plus adaptés, d'ajourer les clôtures afin que l'eau passe plus facilement, etc. » ■

*PLU : Plan local d'urbanisme /**PPRI : Plan de prévention des risques inondation

BOULANGERIE L'ANTRE À MIE

La boulangerie "Chateau" est devenue en septembre 2025 "L'antre à mie". Rencontre avec ses deux nouveaux propriétaires : Matthieu et Doryanne Jeanneau



Les nouveaux propriétaires du commerce et leurs produits



Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

M. J. et D. J. : nous sommes Matthieu et Doryanne Jeanneau, les nouveaux gérants de la boulangerie rue Honoré-de-Balzac. C'est notre tout premier commerce physique. Je me suis formé en région Poitou-Charentes. J'ai un CAP et un bac pro en boulangerie-pâtisserie, puis, j'ai intégré les Compagnons du Devoir. Pendant plusieurs années, j'ai réalisé un tour de la France, obtenu mon brevet professionnel de boulanger et me suis rendu au Canada pour perfectionner mes connaissances. Je suis arrivé en 2019 en Touraine, où j'ai été formateur au CFA des compagnons à Tours nord. J'ai également été salarié et auto-entrepreneur sur les marchés.

À l'origine, notre projet était de trouver uniquement un fournil et nous sommes tombés sur la vente de la boutique de M. et Mme Chateau. Le local était grand, proche de la gare, et cela nous a motivés à reprendre le commerce. Après quelques travaux (*intérieur et extérieur de la boutique*), nous avons rouvert les portes de la boulangerie le 9 septembre 2025. L'équipe est composée d'un boulanger, Arthur, qui a été mon apprenti auparavant ; d'une vendeuse, Christine, qui travaillait déjà avec M. et Mme Chateau et de nous deux. Nous gardons notre présence également le vendredi après-midi sur le marché de Montlouis.

Quels produits retrouve-t-on sur place ?

M. J. et D. J. : nos spécialités, ce sont la production de pains au levain, ainsi que les produits salés (*sandwichs, quiches, croque-monsieur, etc.*). Il y a également une grande gamme de viennoiseries et une plus petite pour la pâtisserie. Tout est fait maison, sur place, chaque jour.

Quelle particularité vous distingue des autres boulangeries de la ville ?

M. J. et D. J. : la totalité de nos pains et baguettes est réalisée à base de levain. Nous utilisons des farines bios qui apportent au produit plus de goût et de conservation. Elles sont également meilleures pour la nutrition. C'est important pour nous, en tant qu'artisans, de produire sans additif et sans conservateur. Et le tout est fait avec amour (*rires*).

Une anecdote sur votre commerce ?

M. J. : ici, vous ne trouverez pas de pain au chocolat mais des "*chocolatines*". Je suis originaire de Charente-Maritime, et c'est comme ça que nous les appelons chez moi. Ça fait rire la clientèle corpopétrussienne et ça fait sourire les voyageurs de la gare, originaires du sud-ouest de la France.

Un endroit que vous aimez à Saint-Pierre-des-Corps ?

M. J. et D. J. : nous aimons beaucoup la place Maurice-Thorez, et son marché le mercredi et samedi matin. L'architecture de l'hôtel de ville est très belle. ■

CONTACT

Adresse : 221 rue Honoré-de-Balzac

Horaires : du mardi au vendredi, de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h et le samedi de 7h à 13h30 et 15h30 à 18h

Téléphone : 02 47 85 03 04

Mail : lantreamie@gmail.com

Facebook : *L'antre à mie*

Instagram : *l_antre_a_mie*

COMPAGNIE GINA GAGAP



Crépitudes, l'un des nouveaux spectacles de la compagnie
© Compagnie Gina Gagap

Une compagnie aux multiples facettes, installée aux Ateliers de la Morinerie. Embarquement immédiat dans l'univers humoristique et fantastique de Sophie Lemarié et Thierry Robard, fondateurs de la troupe et compagnons à la vie comme à la scène !

Gina Gagap, c'est un mélange de différents domaines artistiques depuis 2015 : théâtre, cirque, arts de la rue, musique et spectacle équestre. « Thierry et moi, nous nous sommes rencontrés lors d'une masterclass de clown et burlesque. Nous nous sommes très vite bien entendus, artistiquement. Et c'est ainsi qu'est né le projet de la compagnie, mélangeant nos spécialités. Thierry a une formation de comédien et clown. De mon côté, j'ai suivi plusieurs cursus : comédie, cirque et acrobatie, dressage et voltige à cheval » explique Sophie Lemarié.

L'humour caractérise et distingue les créations du duo. Depuis la naissance de la compagnie, le binôme a eu la chance de se produire un peu partout en France. « Plusieurs festivals nous ont fait confiance : " Les expressifs " à Poitiers, " Les Zaccros " à Nevers, " Les années Joué ", " Jour de Cher " à Bléré, etc. Cet été, nous étions au Grand-Bornand pour jouer au plus grand festival jeune public de France " Au Bonheur des Mêmes " » indique Thierry Robard.

Autre spécialité de la compagnie : la création de farces historiques équestres « Nous avons conçu des spectacles pour des châteaux et des hauts lieux d'histoire. Nous accompagnons sur le volet écriture, ainsi que sur le volet jeu et la mise en scène. »

Sur Saint-Pierre-des-Corps, Sophie et Thierry présentent régulièrement leurs créations. La prochaine représentation se tiendra le mercredi 29 avril, dès 15h à la salle des fêtes. « Nous sommes très heureux de revenir devant le

public corpopétrussien. Nous remercions le centre culturel pour leur invitation. Le jour-j, nous présenterons un condensé de nos trois dernières créations : " Marquises marquises ", un duo acrobatique burlesque, dans les airs et sur terre. Nous avons d'ailleurs répété celui-ci en janvier lors d'une résidence au Point H^{ut} sur notre portique de huit mètres de haut. Ensuite, il y aura " Les Crépitudes ", un voyage dans l'univers des chants de marins, à travers un trio musical : accordéon, saxophone et trombone. Enfin, nous terminerons avec " Les Tribulations du Vacher Gerbaud ", une farce épique dédiée à la détresse du monde agricole. Nous espérons vous embarquer le mercredi 29 avril dans notre univers festif, humoristique et poétique. » **La représentation est gratuite et ouverte à tous, dès l'âge de 6 ans. ■**

CONTACT

Adresse : Ateliers de la Morinerie

Téléphone : 06 84 04 17 15

Mail : ginagagap@gmail.com

Site : www.ginagagap.com

Facebook : Gina Gagap

Instagram : gina.gagap

DES CHÈVRES RUE PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Vous les avez peut-être déjà aperçues ? Depuis une dizaine d'années, des chèvres vivent rue Paul-Vaillant-Couturier. Celles-ci appartiennent à la compagnie et participent à certains spectacles ! ■

C'est sous le pseudonyme de KMie que Camille Carreau, Corpopétrussienne depuis neuf ans, illustre des livres pour petits et grands. Plongée dans les coulisses et les secrets de l'univers de l'illustration.

CAMILLE CARREAU

D'une tablette numérique et d'un stylet, naissent des univers aux multiples couleurs. Sous les doigts de Camille Carreau, les histoires des maisons d'édition prennent vie. « Comme beaucoup, j'ai commencé à dessiner quand j'étais petite. À la différence des autres, je ne me suis pas arrêtée en grandissant et j'ai voulu en faire mon métier. J'ai fait des études en histoire de l'art et arts appliqués. Aujourd'hui, j'utilise une tablette graphique. C'est très pratique, on peut y dessiner partout et tous les pinceaux y sont accessibles : aquarelles, crayons, pastels, etc. »

Dans l'atelier de Camille, de nombreux projets ont vu le jour depuis 2013. « Je travaille régulièrement avec les éditions Talents hauts et dernièrement avec Milan où j'ai produit des romans ados et des albums : *L'histoire de la culotte*, *La barrette*, *Le garçon aux cheveux longs*, *Mes p'tits docs*, etc. J'ai aussi collaboré avec le musée Balzac, situé au château de Saché, où nous avons créé un album et un livret jeunesse pour initier les plus jeunes à la découverte de l'histoire et de la littérature. »

KMie, de son nom d'artiste (contraction de son prénom), participe de plus en plus aux ateliers et rencontres avec les plus jeunes. « Ce sont des moments très chouettes dans les médiathèques et les écoles. Les enfants ont des questions bluffantes et très pertinentes. Lors de ces moments, je leur propose aussi de dessiner, notamment leur voisin, afin de montrer ce qui les caractérise. C'est un exercice très drôle. »

En 2025, Camille a eu la chance d'illustrer l'affiche de la Quinzaine du livre jeunesse. « Ce festival rayonne en Indre-et-Loire et existe depuis soixante ans (56^{ème} édition en 2025). Il est notamment passé à la bibliothèque de Saint-Pierre en décembre. Je suis très heureuse d'avoir pu créer l'affiche de cette nouvelle édition, sous la thématique du féminisme. Ici, il était important de casser les stéréotypes de genre en montrant que les filles sont aussi fortes que les garçons. Ce projet fait partie de mes préférés car quand j'étais petite, j'étais toujours en admiration devant les belles affiches des écoles de loisirs. C'est aussi l'une de mes illustrations les plus abouties. J'ai créé un univers doux et apaisant où deux jeunes filles sont en train de lire sur l'eau. Le ciel et les nuages reflètent l'évasion et la tranquillité. La couleur du ciel, un mélange de teintes roses et violettes, est inspirée du lever de soleil du matin où je l'ai dessiné. Le violet est également symbole du féminisme. »

Dans ses créations, Camille aime apporter des détails et références cachées, que seuls l'artiste et ses proches peuvent comprendre. « Cela s'appelle des "easters eggs". Par exemple, dans l'affiche de la Quinzaine, mon chat est dans la création. Dans d'autres livres, j'ai pu glisser le doudou de ma fille. »

De nouveaux projets se préparent pour 2026. « Les éditions Talents hauts et Milan me proposent des nouvelles collections : l'une pour les 0-3 ans et l'autre pour les adolescents sur la



Camille Carreau et l'affiche de la 56^{ème} édition de la Quinzaine du livre jeunesse - © Camille Carreau

thématique des dieux de l'Olympe. Ce que j'aime dans mon travail, c'est que les projets sont tous différents et intéressants. Il va y avoir plusieurs mois de travail entre la réception des textes, la réalisation et la conception des planches, jusqu'à l'impression finale. J'ai hâte ! » ■

CONTACT

Site : www.kmie.fr

Mail : camille.carreau@gmail.com

Instagram : @kmie_illus



Lâcher des pigeons voyageurs au dernier Forum des associations

ASSOCIATION NATURE

UNION COLOMBOPHILE TOURANGELLE

La passion pour les pigeons voyageurs, c'est ce qui anime les bénévoles de l'Union colombophile Tourangelle. Découverte d'un univers où les hommes et les oiseaux travaillent de concert.

C'est dans le vieux Saint-Pierre que se cache le repère des colombophiles de la ville. Le groupe est né dans les années 1920. « Il existait alors plusieurs sections. On retrouve les premières traces administratives de l'association à la préfecture dans les années 50. Aujourd'hui, il n'existe plus que deux communautés de colombophiles en Indre-et-Loire : celle de Saint-Maure-de-Touraine et la nôtre à Saint-Pierre-des-Corps » explique Didier Duault, président.

Cette association, pas comme pour les autres, a pour vocation d'entretenir la souche des pigeons voyageurs. « Nous nous engageons au quotidien pour maintenir cette espèce qui a des facultés incroyables. C'est le seul oiseau capable de revenir jusqu'à son domicile, peu importe où on le lâche en France ou à l'étranger. Il s'oriente grâce aux radiations du sol, captées par son crâne et son nez. »

Sur Saint-Pierre, on retrouve au numéro 60 de la rue Paul-Vaillant-Couturier les bureaux de l'association, mis à disposition par la mairie. « Chaque année, nous nous occupons entre 60 et 120 oiseaux. Les pigeons vivent au domicile des bénévoles. En hiver, se déroule la période des mues (perte et renouvellement du plumage), ainsi que des accouplements et des nouvelles naissances. Puis, au retour des beaux jours, nous débutons les entraînements. »

Et oui, pour être un bon pigeon voyageur, il faut se former ! « Nous commençons à préparer les jeunes pigeons dès l'âge de trois mois. Ils repèrent ainsi l'endroit où ils sont nés. Ainsi, ils seront capables de retrouver cet endroit tout au long de leur vie. »

Les meilleurs pigeons voyageurs s'affrontent régulièrement

lors de concours dans toute la France et l'association corpopétrussienne y participe. « Il y a environ une trentaine de compétitions par an, de mi-avril à fin juillet. On retrouve différentes catégories : ceux de vitesses, où la distance à parcourir est de moins de 300 km, ceux de demi-fonds avec des distances allant de 250 à 500 km et les fonds et grand-fonds, avec plus de 600-700 km. Un pigeon voyageur peut aller à une vitesse de 60 à 80 km/h, c'est énorme. Lors des concours, les oiseaux disposent d'une bague électronique accrochée à leur patte, permettant d'enregistrer leur parcours de vol, ainsi que leurs heures de départ et d'arrivée. Chaque année, l'association remporte des concours à différents échelons : de l'inter-local au national. »

Si vous voulez voir les pigeons corpopétrussiens de plus près, deux solutions s'offrent à vous. « Chaque année, nous réalisons un lâcher le jour du Forum des associations. Cette tradition existe depuis les années 80. L'autre solution, c'est de venir nous rendre visite à notre local. Les pigeons sont présents avant les départs en concours au printemps et au début de l'été. Si la porte est ouverte, n'hésitez pas à entrer, nous serons ravis de vous accueillir et répondre à vos questions ! » ■

CONTACT

Téléphones : président (Didier Duault, 06 32 28 20 64), secrétaire (Billy Geoffroy, 06 82 21 00 87) et trésorier (Manuel Boroso, 06 84 09 39 27)

DES OISEAUX PAS COMME LES AUTRES

Partout dans le monde, le pigeon voyageur a été utilisé dans différentes missions, afin de transporter de façon sûre et rapide, l'objet demandé. Ce fut le cas en période de guerre afin de transmettre des messages. Il y a quelques décennies encore, les hôpitaux les employaient également pour transporter des médicaments. ■

À L'ENDROIT



© À l'Endroit

Défendre et porter les valeurs d'émancipation, de dignité et de solidarité. Ce sont les mots qui définissent l'association À l'Endroit, pour ses actions quotidiennes d'aide et d'accompagnement des personnes en difficultés. Rencontre avec Nadège et Alice, deux des fondatrices de l'association.

Aider et accompagner avec ses compétences, sans se substituer à ce qui existe déjà. C'est ainsi que Nadège et Alice expliquent la création de leur association, À l'Endroit, en 2021. « *Tout est parti d'une discussion. Nous étions trois mamans d'élèves* de l'école Viala-Stalingrad et nous constatons que certaines familles avaient des besoins ponctuels sur le plan administratif. Aujourd'hui, de plus en plus de demandes se traitent via le numérique et tout le monde n'a pas accès ou ne sait pas se servir d'internet. Nous avons commencé à aider de façon informelle puis le bouche à oreille a fait son effet. Nous nous sommes donc décidées, ensemble, à créer À l'Endroit.* »

Pour monter l'association, les trois bénévoles se sont rendues à ID37, spécialiste de l'accompagnement des projets dédiés à l'économie sociale et solidaire. « *Cela nous a beaucoup aidé à formaliser et organiser nos idées. Nous avons également pu suivre des formations proposées par la Ligue 37 de l'enseignement* » souligne Alice, trésorière.

Aujourd'hui, l'activité principale de l'association est axée sur l'accompagnement individualisé des personnes vers l'accès aux droits. « *J'ai travaillé de nombreuses années dans l'accompagnement social. J'ai donc de l'expérience dans ce domaine et la connaissance des rouages des institutions. Lorsqu'une demande arrive, je reçois la personne pour un entretien personnalisé. On prend le temps de discuter afin de bien comprendre ses besoins, ainsi que sa vie* » commente Nadège, présidente.

Aide à la formulation, naturalisation, retraite, MDPH**, titre de séjour, sécurité sociale, etc. Les sujets de demandes sont très variés. « *On retrouve tous types de profils : hommes et femmes, étudiants, salariés, micro-entrepreneurs, sans emplois, retraités, etc. L'objectif, à la fin de l'accompagnement individualisé, est que la personne reparte avec une solution, soit redirigée vers le bon interlocuteur (institutions, associations, avocat, etc.) et retrouve plus d'autonomie et de confiance en elle. Il nous est aussi possible d'accompagner physiquement le demandeur à un rendez-vous afin qu'il ne soit pas seul.* »

Durant quelques années, l'association a également animé un atelier dédié aux familles pour comprendre le fonctionnement de deux plateformes importantes dans la vie scolaire de leurs enfants : Educanet et Pronote. « *C'était une super expérience, en partenariat avec la réussite éducative de Tours, qui permettait de rassurer les parents. Pour le futur, nous espérons pouvoir développer de nouvelles actions. Nous avons notamment en tête de trouver un local, une demi-journée par semaine, pour pouvoir recevoir les bénéficiaires et épauler au mieux Nadège dans certaines missions.* » ■

*Article dédié à la mémoire de Magalie, grâce à qui cette association a pu exister.

**MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

CONTACT

Mail : asso.alendroit@gmail.com

MAHÉ BAZIN

Élu au conseil municipal des jeunes et jeune sapeur-pompier. Mahé Bazin est un adolescent bien engagé dans la vie quotidienne de Saint-Pierre-des-Corps. Aujourd'hui, il nous dévoile les coulisses de ses deux institutions.

C'est à la bibliothèque, et plus précisément dans les fauteuils rouges de la Micro-folie que nous rencontrons Mahé Bazin. Le collégien de 12 ans a eu l'occasion de se rendre dans cet espace dans le cadre des activités du Conseil municipal des jeunes (CMJ). « Je suis élu depuis novembre 2024. J'ai déposé ma candidature car je voulais améliorer la ville. J'ai reçu mon écharpe tricolore lors de la séance plénière d'installation par le maire et la première adjointe » se remémore-t-il.

Les jeunes élus se retrouvent plusieurs fois dans l'année pour préparer leurs projets. « Nous avons des réunions de travail une à deux fois par mois. L'an dernier, nous avons imaginé Saint-Pierre-des-Corps dans le futur. On a réalisé une exposition pour les fêtes municipales où l'on retrouvait cinq lieux de la ville (mairie, gare, Rabaterie, pont de l'autoroute et place de la Loco) » poursuit Mahé.

« Ils étaient représentés avec une photo du passé, un cliché du présent et un dessin de comment nous l'imaginions dans le futur. Nous avons été aidés par le service des archives municipales, de l'association pour l'étude de l'histoire et de la vie sociale à SPDC, ainsi que du service communication. C'était un chouette projet. Cette année, nous

avons l'idée de lancer notre propre podcast afin de sensibiliser la population sur plusieurs sujets. »

Le CMJ participe aussi à d'autres activités : visite de services municipaux et d'institutions, activités culturelles, découverte d'autres régions, etc. Pour Mahé, il est important d'être présent aux commémorations. « Il ne faut pas oublier le passé. Aujourd'hui, je participe aux cérémonies à la fois dans le cadre de ma mission d'élu et aussi en tant que jeune sapeur-pompier. »

En effet, depuis septembre 2025, l'adolescent a rejoint la caserne de la ville. « J'aimerais devenir, adulte, sapeur-pompier volontaire. Grâce aux jeunes sapeurs-pompiers, on peut dès maintenant apprendre le métier. J'ai rencontré les équipes lors du Forum des associations au stade Camélinat en septembre. J'ai ensuite passé les épreuves (sprint, montée de corde, pompes, etc.) afin d'intégrer le groupe qui est composé de jeunes, de 12 à 18 ans. »

Toutes les semaines, le samedi de 13h45 à 18h15, Mahé rejoint ses camarades pour un après-midi de cours. « Là-bas, on apprend beaucoup de choses : le travail d'équipe, les valeurs, l'éthique, les manœuvres,

etc. J'ai aussi étudié les gestes de premiers secours. En quelques mois, j'ai appris à faire un bilan pour informer un médecin de la situation, je connais les gestes vitaux comme le massage cardiaque, la compression d'une hémorragie, les bonnes positions à adopter en fonction de la blessure du blessé, etc. »

Le Corpopétrussien participe aussi aux compétitions des jeunes sapeurs-pompiers. « Régulièrement, on rencontre les autres adolescents du département. J'ai fait des cross cet hiver et bientôt nous démarrerons les concours de manœuvres. »

Mahé souhaite encourager tous les jeunes à se lancer dans des activités qui leurs tiennent à cœur. « Si vous avez envie de vous engager, que ce soit en tant qu'élu, jeune sapeur-pompier, dans une activité sportive ou culturelle, etc. il ne faut pas hésiter à tenter sa chance. Si on n'essaye pas, on ne saura jamais si on en est capable » conclut-il. ■

> Interview à découvrir au format vidéo sur Youtube et au format podcast sur Spotify (plus d'infos sur nos réseaux sociaux en page 11 du magazine)



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : LES INFORMATIONS PRATIQUES DU SCRUTIN

2 020-2026. Le mandat, commencé six ans plus tôt, en pleine crise de la Covid-19, s'achève dans quelques jours. **Vous avez rendez-vous aux urnes les dimanches 15 et 22 mars pour choisir vos nouveaux élus de proximité.** Retrouvez dans ce dossier toutes les informations liées à cette élection municipale : modalités du scrutin, localisation des bureaux de vote, demande de procuration, rôle du maire, des adjoints et des conseillers, répartition des missions entre la ville et la métropole qui regroupe 22 communes, etc. Bonne lecture ! ■

HORAIRES ET LOCALISATION DES BUREAUX

Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h. La ville comptabilise 11 bureaux de vote, répartis sur 3 sites. Découvrez-les ci-dessous :

- **Bureaux 1, 2, 3 et 4** : gymnase Martin-Nadaud (139 rue Marcel-Cachin)
- **Bureaux 5, 6, 7 et 8** : salle des fêtes (avenue de la République)
- **Bureaux 9, 10 et 11** : gymnase du Val-Fleuri (impasse du Val-Fleuri) ■



QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, vous devez réunir l'ensemble des conditions suivantes :

- **Résider à Saint-Pierre-des-Corps**
- **Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne,**
- **Avoir 18 ans révolus** avant le premier scrutin (si vous obtenez la majorité entre les deux tours, vous pourrez voter lors du second tour)
- **Être inscrit sur les listes électorales de la commune** (pour vérifier votre inscription, connectez-vous sur www.service-public.fr pour interroger votre situation électorale) ■

DOCUMENTS À PRÉSENTER POUR VOTER

Plusieurs documents sont demandés :

1- Carte électorale : elle n'est pas obligatoire mais elle est recommandée car elle indique le bureau et l'ordre sur la liste des inscrits. Ces informations, qui facilitent le travail des assesseurs (*citoyens bénévoles qui assurent la tenue des bureaux*), sont également disponibles sur www.service-public.fr

2- Pièce d'identité : celle-ci est obligatoire et doit contenir une photographie. Il peut s'agir de la carte nationale d'identité (CNI), du passeport, du permis de conduire, de la carte vitale, etc. Pour rappel, les photocopies, les captures d'écran et la présentation de l'identité numérique (*France Identité sur le téléphone*) ne sont pas autorisées. ■



Carte électorale

LIEU DE VOTE	SALLE DES FÊTES, 6 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE		2026
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE			
MARTIN Marie			
34 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE			
37700 SAINT PIERRE DES CORPS			
N° du bureau de vote 0006			
Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration) 409352185		Date de naissance 20/04/1992	N° d'ordre sur la liste 1279
Signature du Maire OLIVIER CONTE		Cachet de la Mairie	Signature du titulaire

Intérieur de la carte électorale

- 1 Localisation du bureau de vote
- 2 N° exact du bureau de vote
- 3 N° d'ordre sur la liste des électeurs



Ancienne CNI



Nouvelle CNI

OU



Carte vitale

OU



Ancien permis



Nouveau permis

OU



Passeport

PROCURATION

Absent le jour du scrutin ? Pensez à la procuration. Celle-ci vous permet de voter en transmettant votre voix à un autre électeur (le mandataire) qui pourra se rendre aux urnes le jour-J à votre place. Pour rappel, la personne qui ira voter à votre place n'est plus obligée de résider dans la même commune que vous.

Comment faire la démarche ?

Pour faire votre procuration, rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr. Connectez-vous à la plateforme et transmettez les informations de votre mandataire (numéro national d'électeur et sa

date de naissance, ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote). Puis, déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Attention, seule la police nationale est habilitée pour cette mission, la police municipale n'est pas autorisée à le faire. Une fois toutes les démarches effectuées, vous serez informés par courriel dès que votre procuration est acceptée.

En cas de maladie ou d'infirmité grave qui vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander à ce qu'un personnel de police ou de

gendarmerie se rende chez vous. Cette demande doit être formulée par écrit et accompagnée d'une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer.

Pour les personnes disposant d'une identité numérique certifiée *France Identité*, vous pouvez réaliser la démarche 100% en ligne. Plus d'infos sur www.maprocuration.gouv.fr ■

> Nous vous conseillons d'anticiper le plus tôt possible votre demande de procuration pour être sûr que celle-ci soit bien prise en compte.

33

LE CHIFFRE

C'est le nombre de conseillers à élire à Saint-Pierre-des-Corps. Il est défini par le nombre d'habitants vivant dans la commune. La ville se situe dans la fourchette « 10 000 à 19 999 habitants », laissant 33 places à pourvoir lors du scrutin. ■

LISTES CANDIDATES

Chaque électeur recevra à son domicile l'ensemble de la propagande électorale des différents candidats (*bulletin et profession de foi*), vous permettant de faire votre choix en amont du scrutin. ■

OÙ RETROUVER LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ?

Ils seront disponibles à la fin du dépouillement sur le site de la ville : www.saintpierredescorps.fr. Ils seront également affichés en version papier dans les panneaux à l'extérieur de la mairie, ainsi qu'au bureau centralisateur (*salle des fêtes*). ■

VRAI-FAUX : PEUT-ON COLLER UNE AFFICHE N'IMPORTE OÙ DANS L'ESPACE PUBLIC ?

La réponse est non. Une liste existe et identifie 10 lieux sur la commune où il est possible d'installer son affiche :

- 1 - Carrefour avenue Jean-Bonnin - rue Marceau
- 2 - Carrefour rue Gabriel-Péri - rue de la Tonnelle

- 3 - Avenue Stalingrad sous le pont Jean-Moulin
- 4 - Carrefour boulevard Paul-Langevin - boulevard Viala
- 5 - Carrefour rue Marcel-Cachin - rue Léon-Dubresson
- 6 - Rue Danielle-Casanova à l'entrée du stade Camélinat
- 7 - Carrefour avenue Stalingrad - rue Danielle-Casanova
- 8 - Carrefour avenue Lénine - rue Jeanne-Labourbe
- 9 - Rue Marcel-Cachin face à la rue Robert-Guilbaud
- 10 - Carrefour avenue Yves-Farges - rue du Colombier ■

MODALITÉS DU SCRUTIN

Chaque liste doit comporter 35 noms correspondant aux 33 sièges à pourvoir, avec 2 suppléants. La parité est obligatoire, alternant hommes et femmes. Sur chaque bulletin, il y aura aussi la liste des 5 candidats (4 + 1 suppléant) qui seront délégués au conseil communautaire (*Tours Métropole*) : ce sont les 5 premiers de chaque liste, dans le même ordre.

Pour rappel, tout bulletin ayant une inscription manuscrite (rayure, mots, etc.) ou déchiré est comptabilisé comme nul.

1^{ER} TOUR

- Une liste peut être élue dès le premier tour si elle obtient plus de la moitié des suffrages exprimés.
- Pour poursuivre au second tour, une liste doit obtenir minimum 10% des suffrages exprimés.
- Une liste ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés peut fusionner avec une liste autorisée à participer au second tour.

2^{ÈME} TOUR

- C'est la liste qui arrive en tête du second tour qui voit attribuer la majorité des sièges de conseillers – soit,

à Saint-Pierre-des-Corps, un total de 17 sièges sur 33 conseillers.

- Les 16 sièges restants sont attribués à l'ensemble des listes présentes au second tour, y compris celle arrivée en tête, à la proportionnelle, selon la règle de la plus forte moyenne (*article L262 du code électoral*).

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la première séance du conseil municipal, les 33 conseillers élisent le maire, en règle générale la tête de liste arrivée en première position. Ensuite, a lieu l'élection des adjoints et des conseillers municipaux délégués. Ce conseil doit se tenir entre le vendredi et le dimanche suivant le tour du scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu par les habitants (*article L2121-7 du Code général des collectivités territoriales*). ■



LES DIFFÉRENTES FONCTIONS

Si tous les élus disposent du même droit de vote, on distingue cinq catégories d'élus au sein d'un conseil municipal :

LE MAIRE

• **Représentant de l'État dans la commune** : officier d'état civil (*mariages, naissances et décès*), officier de police judiciaire, maintien de l'ordre public, organisation des élections, organisation et présence aux commémorations, etc.

• **Responsable de l'administration générale** : préparation et exécution des décisions votées en conseil municipal, gestion du budget communal, mise en œuvre des politiques locales (*urbanisme, écoles, action sociale, voirie, etc.*), gestion des services municipaux, etc.

LE PREMIER ADJOINT

En dehors de sa délégation spécifique, il a pour mission de

remplacer le maire si celui est empêché d'exercer sa fonction.

L'ADJOINT

Il assiste le maire dans l'exercice de ses fonctions, à travers une délégation spécifique (*exemples : finances, sport, enfance, environnement, culture, solidarité, etc.*). Il peut prendre des décisions uniquement dans le cadre de sa délégation.

LE CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Il est chargé par le maire d'une compétence précise. Il est plus investi qu'un conseiller municipal mais a moins de responsabilités qu'un adjoint.

LE CONSEILLER MUNICIPAL

Il fait partie de l'assemblée qui compose le conseil municipal. Il est présent lors des réunions pour débattre en commissions et voter les décisions. ■

RÉPARTITIONS DES COMPÉTENCES ENTRE LA COMMUNE ET L'INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNE

Gérer les services et les missions de proximité

À Saint-Pierre, cela se traduit dans les domaines suivants :

Compétences obligatoires :

- **État civil** : naissances, mariages, décès, élections, etc.
- **Scolaire** : cantine, accueil périscolaire dans le cadre de l'école élémentaire, gestion des bâtiments
- **Urbanisme** : certificat, dépôt de permis de construire, etc.
- **Bâtiments communaux, voirie communale et espaces verts** : gestion et entretien
- **Action sociale et CCAS**

Compétences facultatives :

- **Petite enfance et enfance** : crèches municipales (*fonctionnement, restauration, personnel*), centres de loisirs
- **Jeunesse et vie des quartiers** : accueil du public, animations, etc.
- **Aînés** : résidence autonomie La Diablerie, service d'aides à domicile
- **Santé** : centre municipal de santé
- **Associations** : prêts de salles, d'équipements et de matériels, subventions
- **Activités culturelles** : centre culturel, galerie d'exposition *Le Passage*, bibliothèque, Micro-folie, archives municipales et conservatoire de musique
- **Équipements sportifs** : piscine (*en travaux*), stade, city stades et gymnases
- **Police municipale**

MÉTROPOLE

Les communes se sont rassemblées pour garantir des services qu'un territoire ne pourrait pas financer ou gérer seul

À Tours Métropole Val-de-Loire, cela se traduit dans les domaines suivants :

- **Déchets et environnement** : ramassage et traitement des ordures, eau potable, égouts, entretien des digues, etc.
- **Mobilités et transports en commun** : organisation des transports collectifs et des mobilités douces (*réseau Vélival*), développement des infrastructures
- **Aménagement du territoire** : voiries métropolitaines, aménagement d'urbanisme, etc.
- **Développement économique** : gestion des zones d'activités, soutien aux entreprises, etc.
- **Habitat et politique de la ville** : quartiers prioritaires, logement social, programmes d'habitat, etc.
- **Culture et sport** : création, gestion et entretien d'équipements culturels et sportifs métropolitains (*exemples : Point H^{aut}, dojo Jacques Vigier, etc.*)

> Les 22 communes de Tours Métropole : Ballan-Miré, Berthenay, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Druye, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Luynes, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières, Tours. Les actualités de la métropole sont disponibles dans la rubrique " Brèves de métro ". ■



CONSEIL MUNICIPAL

11 FÉVRIER 2026 (EXTRAITS)

Vœu proposé par le groupe J'aime Saint-Pierre-des-Corps relatif au stationnement sur notre commune de Saint-Pierre-des-Corps

*Amendement adopté à l'unanimité.
Vœu adopté à l'unanimité.*

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17/12/2025

Délibération adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu de la délégation accordée au maire d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, en application de l'article L.2122-22 alinéa 9 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) – Bibliothèque

Prend acte.

Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes

Votes de l'amendement: pour : 27. Abstentions : 3 (C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra). Votes : pour : 27. Abstentions : 3 (C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra). Délibération adoptée à la majorité.

Convention SNCF voyageurs – Locomotive place des Déportés

Votes: pour: 21. Contre: 1 (B. Grosleron). Abstentions : 8 (M. Soulas, S. Lenoble, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, A. Guelmami). Délibération adoptée à la majorité.

Présentation du rapport sur la Commission communale d'accessibilité 2024

Prend acte.

Don des œuvres de Jean Vindras

Délibération adoptée à l'unanimité.

Adhésion à l'association Bruissements d'elles

Délibération adoptée à l'unanimité.

Reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif de l'exercice 2026 – Budget principal de la commune

Votes : pour : 21. Contre : 9 (M. Soulas, S. Lenoble, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, A. Guelmami, B. Grosleron). Délibération adoptée à la majorité.

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026

Votes : pour : 26. Abstentions : 4 (C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra, B. Grosleron). Délibération adoptée à la majorité.

Adoption du budget primitif 2026 – Budget principal

Votes : pour : 21. Contre : 9 (M. Soulas, S. Lenoble, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, A. Guelmami, B. Grosleron). Délibération adoptée à la majorité.

Reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif de l'exercice

2026 – Budget annexe Rabaterie

Votes : pour : 21. Contre : 9 (M. Soulas, S. Lenoble, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, A. Guelmami, B. Grosleron). Délibération adoptée à la majorité.

Adoption du budget primitif 2026 – Budget annexe Rabaterie

Votes : pour : 21. Contre : 9 (M. Soulas, S. Lenoble, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, A. Guelmami, B. Grosleron). Délibération adoptée à la majorité.

Garantie d'emprunt projet petite enfance Cispéo – Crèche d'application

Votes : pour : 29. Abstentions : 1 (C. Jeanneau). Délibération adoptée à la majorité.

Attribution d'une subvention au CCAS pour 2026

Délibération adoptée à l'unanimité. ■

Retrouvez l'intégralité des listes de vœux et délibérations des conseils municipaux sur www.saintpierredescorps.fr rubrique Conseil municipal puis Les réunions du conseil municipal. ■



BRÈVES DE MÉTRO

ARRIVÉE DES BEAUX JOURS : COMMANDEZ VOTRE CARTE DE DÉCHÈTERIE !

La gestion des déchèteries est une compétence métropolitaine. À Saint-Pierre-des-Corps, la déchèterie du Bois-des-Plantes est située rue des Butelles. Son accès est gratuit pour tous les habitants de la métropole, sur présentation d'une carte. Pensez à la commander directement en ligne sur www.tours-metropole.fr/aller-a-la-decheterie

La déchèterie de Saint-Pierre est ouverte toute l'année du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45. ■

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Dans le cadre du Conseil local de santé mentale (CLSM), la métropole met à disposition de la population

un guide des dispositifs de soutien psychologique existant sur le territoire tourangeau et au niveau national. Grand public, étudiants, victimes de violence ou d'agressions sexuelles, professionnels de santé, etc. Ce document s'adresse à toutes et tous.

Pour consulter ce guide, rendez-vous sur www.tours-metropole.fr, rubrique *Missions > Politique de la ville et Cohésion sociale > Conseil Local de Santé Mentale*. ■

FOURRIÈRE ANIMALE MÉTROPOLITAINE : INFOS PRATIQUES

Animal errant sur la voie publique ? Animal perdu ? Retrouvez ci-dessous les informations pratiques en fonction de la situation à laquelle vous êtes confrontés :

• **Animal errant** : prévenez la police municipale au 02 47 63 43 00 avec la description, l'adresse (*voirie*) et l'heure où vous avez vu l'animal. Celle-ci s'occupera ensuite de contacter la fourrière animale métropolitaine basée à Larçay.

• **Animal perdu** : contactez les différentes institutions susceptibles de recenser les animaux trouvés (*mairie, fourrière et sites spécialisés*).

• **Mon animal est à la fourrière** : prenez rendez-vous pour récupérer votre animal. Sur place, présentez les documents justifiant que vous êtes le propriétaire et réglez les frais de capture, garde et soins éventuels. ■

> **Fourrière animale métropolitaine :
rue des Landes, 37270 Larçay -
02 47 21 67 72 et fourriere-animale@tours-metropole.fr**

RÉOUVERTURE DE LA HALTE FERROVIAIRE FONDETTES / SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Le 14 décembre 2025, après trente années de fermeture, la halte ferroviaire de Fondettes / Saint-Cyr-sur-Loire a rouvert officiellement ses portes. Désormais, chaque jour, entre dix et vingt trajets en train sont proposés pour relier la halte au centre-ville de Tours. La réouverture du site s'inscrit dans le développement du Service express régional métropolitain (SERM) de Touraine, dont la gare de Saint-Pierre-des-Corps fait partie. ■



LIBRE EXPRESSION

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et n'engagent que leurs auteurs.

SAINT-PIERRE AUTREMENT UN RENDEZ-VOUS DÉMOCRATIQUE POUR LA COMMUNE

En mars, les élections municipales constituent un temps fort de la vie locale. Elles offrent à chaque citoyen l'occasion d'exercer un droit fondamental : le droit de vote. Au-delà de l'acte individuel, le scrutin municipal permet à l'ensemble de la population de participer à la désignation de ceux qui auront la responsabilité de gérer la commune et d'en définir les grandes orientations pour les années à venir. À l'échelle communale, les décisions prises par les élus ont des répercussions directes sur le quotidien des habitantes et des habitants, qu'il s'agisse des services publics de proximité, de l'aménagement des espaces publics ou encore des politiques éducatives, culturelles et sportives. En participant au vote, chacun contribue à la réflexion collective sur l'avenir de la commune. Le scrutin municipal est un moment d'expression démocratique important, qui repose sur la participation du plus grand nombre et le respect de la diversité des opinions. Il contribue au dialogue citoyen, au vivre-ensemble et au renforcement du lien entre la population et ses représentants. Au terme de ce mandat de six ans, nous souhaitons remercier l'ensemble des électeurs pour leur participation à la vie de la commune. Nous tenons également à saluer l'engagement des agents municipaux, des associations, des bénévoles et de l'ensemble des acteurs locaux qui ont contribué au fonctionnement des services, à la mise en œuvre des projets et à la vitalité du territoire. Nous exprimons enfin notre reconnaissance aux Corpopétrussiens qui s'engagent comme assesseurs et assurent le bon déroulement des élections, ainsi qu'à ceux qui participent aux cérémonies et instances qui font vivre la démocratie locale, comme l'harmonie municipale ou les conseils municipaux des jeunes et des enfants. ■

Saint-Pierre Autrement

O. Conte, E. Drapeau, A. Brimou, M. Persiani, A. Delanchy, J. Métais, M. Chapeau, G. Ak, A. Garcia, C. Bonnard, R. Durouchoux, E. Francois, M. Ak, L. Lefèvre,

S. Audusseau, P. Daumain, S. Mokadem, R. Danger, C. de Amorin, A. Volatiana, A. Marichal, G. Frémont.
o.conte@mairiespdc.fr

À GAUCHES TOUTE ! LE DROIT AU BONHEUR, UNE AMBITION MUNICIPALE

Et si l'action municipale se mesurait aussi au bonheur de ses habitants ? Non pas un bonheur abstrait ou individuel, mais un bonheur concret, quotidien, fait de dignité, de services publics accessibles, de liens sociaux et de perspectives d'avenir. Le droit au bonheur n'est pas explicitement inscrit dans nos textes, mais il traverse l'idéal républicain. À l'échelle communale, il prend une réalité très tangible. Le bonheur, c'est pouvoir se loger décemment, se déplacer facilement, accéder à l'éducation, à la culture, au sport et à des services publics de qualité. C'est vivre dans un environnement préservé, se sentir en sécurité, respecté et écouté. Une municipalité ne peut pas garantir le bonheur individuel. En revanche, elle a la responsabilité de créer les conditions collectives qui le rendent possible. Cela suppose des choix politiques clairs : investir dans la solidarité, soutenir les plus fragiles, favoriser le vivre-ensemble, accompagner toutes les générations et préparer l'avenir face aux défis sociaux et écologiques. Dans un contexte d'incertitudes et de tensions, remettre le bonheur au cœur de l'action publique est un acte politique fort. C'est refuser une gestion uniquement comptable de la ville et affirmer que l'humain doit rester la boussole des décisions locales. Faire vivre le droit au bonheur, c'est enfin renforcer la démocratie locale : une ville où l'on se sent bien est une ville où l'on participe, où l'on s'engage, où l'on construit ensemble. Parce qu'une commune réussie n'est pas seulement bien gérée : c'est une commune où il fait bon vivre, pour toutes et tous. ■

À Gauches Toute !

M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard et S. Lenoble.
agauchestoute@gmail.com

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS DIS MAMAN, C'EST QUOI ÊTRE « SANS ÉTIQUETTE » EN POLITIQUE ?

Mon enfant, on voit de plus en plus de candidats aux élections municipales se déclarer sans étiquettes considérant que cela permet de parler au mieux à tous les habitantes et habitants. C'est souvent un cache nez d'une liste de droite qui n'ose s'affirmer comme telle, comme si elle avait honte de ses idées ; souvent cette liste de droite met en avant des « prises » à gauche qui lui permet de valider ce « sans étiquette ». Ne soyons pas dupes, c'est bien une liste de droite qui se cache ! Si le maire doit être là pour tous ses concitoyens, ses orientations/ idées sont des questions de choix politiques permettant de gérer la ville. Et chez nous à Saint Pierre ? Je te laisse regarder les documents de campagne électorale des candidats et tu verras...

En 2020, cette majorité annonçait qu'elle redresserait les comptes de la ville sans ajout d'emprunts bancaires. Son redressement s'est fait par l'augmentation de nos impôts en 2021 prétextant d'une dette abyssale or cette dette était liée, en autres, par un manque de recettes liées au Covid. L'année dernière cette majorité a voté un emprunt de quelques millions, ce qu'elle s'apprête à faire de nouveau cette année dans une vision à court terme sans véritable stratégie financière. A cela se rajoute, des expérimentations qui ne sont pas évaluées, se modifiant au gré des rencontres du Maire. Vous avouerez quand terme de politique, on a connu mieux. Voilà la gestion de cette majorité. Voilà la réalité de ces six années de mandat. Voulons-nous continuer dans cette pente ? Pour nous la réponse est non ! Et avec votre vote, lors des élections municipales du 15 et 22 mars prochain, vous aurez le choix d'un stop ou encore. ■

J'aime Saint-Pierre-des-Corps

C. Jeanneau et A. Guelmami.
citadin@wanadoo.fr

AGIR ENSEMBLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

25 ANS DE TRIBUNES 25 ANS DE DÉMOCRATIE CITOYENNE

La tribune que vous lisez sera la dernière signée par ARIAL. Depuis 25 ans et 4 mandats municipaux, nous animons le débat municipal en apportant des solutions concrètes, écologiques et solidaires. Nous avons été à l'origine de mobilisations que nous avons gagnées avec vous : nous avons évité la construction d'un incinérateur démesuré à Saint Pierre (et ailleurs), nous avons obtenu la gestion de l'eau potable en régie municipale, nous avons fini par obtenir l'interconnexion de notre réseau avec celui de Tours pour préserver la nappe d'eau du Cénomani. Nous avons mis à l'ordre du jour des sujets vitaux pour la commune : la stratégie face aux inondations, l'accès à la Loire et au Cher, l'effacement des murs entre Tours et Saint Pierre, l'étoile ferroviaire, les bus de nuit, la protection des espaces publics, le maraîchage bio, le droit de vote des étrangers aux élections locales, la démocratie à la métropole. Nous avons défendu un réseau cycliste sécurisé, un urbanisme tourné vers la satisfaction des besoins de la population et non vers des objectifs de croissance. Nous avons préconisé il y a plus de 20 ans une politique de l'arbre, un plan d'isolation des écoles et des bâtiments communaux. 4 mandats municipaux et 7 conseillers différents. Tous les conseils municipaux ont été préparés par une équipe, ce qui permettait la rotation de nos représentants. Nous avons montré qu'on peut assurer une continuité de projets en changeant ceux qui les portent, que l'important ce sont les idées, l'élaboration collective d'orientations communes. Aujourd'hui ces idées de démocratie citoyenne se diffusent à Tours, Joué, Saint Pierre..., même si c'est trop lentement à notre goût. Nos sociétés n'ont plus besoin de suivistes, mais d'acteurs. Actifs et Ouverts, tel était le titre porté par notre liste en 2001. Participez, votez, agissez. ■

Liste Agir Ensemble Transition écologique et citoyenne, présentée par le Collectif Saint- Pierre 2020, soutenue par ARIAL et EELV

B. Grosleron.

www.arialspdc37.org - arial.sp@laposte.net

VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRE EN MÉTROPOLE TOURANGELLE

UNE NOUVELLE ÈRE CITOYENNE POUR DEMAIN

Chères habitantes, chers habitants de Saint-Pierre-des-Corps, Alors que notre mandat arrive à son terme, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont fait exister la voix de Vivre Ensemble Solidaires en Métropole Tourangelle. Nous souhaitons tout particulièrement remercier Abd-El-Kader AÏT-MOHAMED, qui a toujours été à nos côtés, faisant le choix constant avec nous de servir l'intérêt général pour les habitantes et habitants de notre ville. Malgré des débuts marqués par des difficultés politiques et des divergences profondes, nous avons choisi de dépasser les querelles pour défendre des sujets essentiels et les intérêts de toutes et tous, avec constance et responsabilité (notre bilan est sur <https://vesemt.org>). Dès le premier vote du budget en 2021, alors que la majorité proposait un budget en déficit reposant sur des recettes insincères, nous avons été le seul groupe d'opposition à défendre un budget équilibré. Notre objectif était clair : éviter la mise sous tutelle de la ville, prévenir une augmentation de la taxe foncière et des tarifs municipaux en conservant un niveau d'investissement et une dette raisonnable garantissant une répartition tout en assurant le maintien d'un service public de qualité au service des habitants et du territoire. Cette proposition a été rejetée par la majorité et n'a pas été soutenue par les autres groupes d'opposition. Tout au long du mandat, nous avons agi avec une boussole claire : l'éthique, la transparence et la dignité. Notre engagement demeure inchangé : répondre aux besoins des habitants. Aux côtés de celles et ceux qui font vivre Saint-Pierre-des-Corps chaque jour, nous continuerons à agir dans ce sens dans l'avenir en convaincus qu'une autre façon de décider et de construire l'avenir est possible, ensemble. ■

Vivre Ensemble Solidaire en Métropole Tourangelle (VESMT)

F. Kendri et N. Benzaït.

vesemt@gmail.com

GAUCHE INDÉPENDANTE EN CORPOPÉTRUSSIENNE

DERNIÈRE TRIBUNE

Il y a 6 ans vous nous avez élus pour vous représenter et nous vous en remercions. Pour 2 d'entre nous c'était le premier mandat municipal et nous avons beaucoup appris. Regroupés il y a tout juste un an dans un groupe autonome, la GIC (Gauche Indépendante Corpopétrussienne), nous manifestions publiquement, en toute transparence, notre désaccord d'une union de la gauche préemptée par des partis politiques où les jeux d'appareils ont, de manière éminemment prévisible, supplantés les promesses de transparence. Notre engagement municipal s'arrêtera en mars 2026. Notre franchise, notre fidélité aux valeurs démocratiques auront conduit la « Gauche Unie ? » à nous exclure en notre qualité de citoyens de gauche indépendants. Force est de constater que les partis politiques auront préféré la cooptation au travail de co-construction et à la transparence de choix démocratiques. Pourtant c'est toujours avec constance que nous avons suivi nos convictions. En harmonie nous portions chacun des engagements forts avec notamment :

- Mohammed Benbedra et sa détermination à faire émerger les talents locaux, à protéger les commerces établis, à soutenir les initiatives de solidarité et à refuser de brader le projet de requalification de la Rabaterie

- Catherine Bonneau et sa défense d'une politique de santé active, d'une couverture médicale renforcée et sa résolution à voir naître un schéma cyclable maillant la Commune et la reliant à Tours, à la Loire et au Cher

- Cédric Rosmorduc et sa volonté de voir un transport en commun en site propre desservir l'est de la commune en passant par la Rabaterie, et d'un urbanisme propice au lien social et à la protection des espaces naturels comme la Morinerie

Nous souhaitons ardemment que Saint-Pierre-des-Corps cultive sa richesse : service public, mixité, proximité et solidarité dans une ville verte et positive. ■

Gauche Indépendante Corpopétrussienne

M. Benbedra, C. Bonneau et C. Rosmorduc.

gicspdc@gmail.com

CÔTÉ CULTURE

JEAN VINDRAS : PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE SON ART !

Décédé en avril 2024, l'artiste corpopétrussien Jean Vindras était connu pour ses œuvres mélangeant les matières : métal, vitraux et bois. Aujourd'hui, une cinquantaine de ses réalisations appartiennent à la ville. Certaines ont été installées en extérieur récemment. D'autres sont à découvrir à la galerie le Passage jusqu'au samedi 11 avril.

Retrouvez ci-dessous un plan vous permettant de partir à la découverte des œuvres de l'artiste autodidacte. Celui-ci est également disponible sur le site de la ville, www.saintpierredescorps.fr ■

> **RÉTROSPECTIVE JEAN VINDRAS : jusqu'au 11 avril à la galerie le Passage. Horaires d'ouverture au public : mardi et vendredi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Entrée libre et gratuite. Visite guidées et commentées sur réservation à lepassage@mairiespdc.fr et au 06 34 57 96 65**



- | | | | | | |
|---|---|---|--|--------------------|-----------------|
| 1 Galerie Le Passage | 6 Gouvernance de notre Terre | 11 L'ancien atelier de Jean Vindras | 16 Don Quichotte et Sancho Panza (bientôt installée) et Emergences de Michel Audiard | Hôtel de ville | Marchés |
| 2 Banc | 7 Fresque Boulevard Jean Bonnin | 12 Tour magique | 17 Centre culturel | Château d'eau | Gare SNCF |
| 3 Jazz Origines | 8 Origines | 13 Les Ateliers de la Morinerie | | Serres municipales | Groupe scolaire |
| 4 Bibliothèque, Salle des fêtes, Label Architecture remarquable | 9 Boule de cuivre éclatée (bientôt installée) | 14 Origine à musique | | Centre commercial | Église |
| 5 Fresque Gymnase Despouy | 10 Rond-point de l'Arc-en-ciel | 15 Monument de la Résistance d'Ernest Pignon-Ernest | | | |

Point n°11 : l'atelier de Jean Vindras n'est pas accessible, il est uniquement visible de l'extérieur.

AGENDA - LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS LOUPER !

• **Climax avec la compagnie Zygomatic, le vendredi 13 mars à 14h30 et 20h30 au centre culturel :** *Climax* est un spectacle total à l'intersection du théâtre, de la danse, du chant et du mime. Interprété avec un humour scientifiquement absurde, le spectacle aborde les sujets brûlants en défiant les lois de la gravité. Dérèglements scéniques, chorégraphies du second degré, acrobaties et chansons, le rire est utilisé comme une arme de réflexion massive. Un mariage entre comique absurde, humour grinçant, une soupape de décompression tentant de se frayer un chemin vers des lendemains qui chantent. Ce spectacle est programmé à 14h30 en séance scolaire ouverte au public, ainsi qu'à 20h30. *Tout public — Durée : 1h06 — Tarifs : 15€/9€.*

• **Festival Bruissements d'Elles / Conférence " Galerie de portraits de femmes peintres ", le vendredi 13 mars à 18h30 à la bibliothèque :** dans le cadre du Festival Bruissements d'Elles, l'espace Micro-folie de la bibliothèque vous propose de célébrer les femmes peintres oubliées par l'histoire de l'art, connues du grand public ou pas... Conférence animée par Cathy Lecruble, conférencière en histoire de l'art. *Tout public — Gratuit sur réservation au 02 47 63 43 25.*

• **Rémi Larrousse, confidences d'un illusionniste, le vendredi 25 avril à 20h30 au centre culturel :** pour la première fois, le mentaliste et illusionniste Rémi Larrousse lève le voile sur les coulisses de sa discipline. En se livrant à quelques confidences sur la mécanique de la magie, il nous révèle les illusions qui guident nos vies : nos certitudes, notre attention, nos choix, nos souvenirs, autant d'occasions de se laisser leurrer par notre propre esprit. À travers des expériences surprenantes, il joue avec le désir de découvrir tout en célébrant la force du mystère, l'envie de croire et la curiosité de savoir. Un spectacle étonnant qui réconcilie les plus rêveurs et les plus cartésiens d'entre nous ! *Dès 10 ans — Durée : 1h30 - Tarifs : 20€/16€.* ■



Climax



Rémi Larrousse

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Les bons voisins de Nina Allan

Livre adulte (éditions Tristram, 2025)



Cath travaille chez un disquaire indépendant de Glasgow. C'est une jeune femme qui ne sait pas très bien quel chemin prendre dans la vie mais qui a une passion : la photographie. Elle a pour projet de photographier les « maisons du crime », ces lieux où des existences ont basculé dans le sang, la folie et l'horreur. L'une d'elles est

située sur l'île de Bute et a un lien tout particulier avec Cath : en 2001 sa meilleure amie Shirley, son frère et sa mère y ont été assassinés. À l'époque, les soupçons se sont portés sur le père de famille, John Craigie, mort le jour même des suites d'un crash routier sans que l'on sache si c'était un accident ou un geste désespéré. Vingt ans plus tard, Cath retourne donc sur les lieux du crime afin de photographier la maison de Shirley et essayer d'en capter l'atmosphère. Elle cherche aussi à éclaircir les zones d'ombres autour de John Craigie, cet homme mystérieux à la personnalité complexe.

« *Les bons voisins* » de l'autrice britannique Nina Allan est un texte qui oscille entre enquête criminelle et roman fantastique. Il a obtenu le prix Médicis étranger 2025. ■

Qui a tué Charles Perrault ? de Jean-Pierre Duru

Livre jeunesse (éditions L'œil du prince, 2023)



Charles Perrault a été tué. Le détective privé Paul X mène l'enquête. Il interroge tous les personnages des contes afin de démasquer le ou la coupable et découvre qu'ils avaient tous de bonnes raisons de commettre ce crime. Une aventure détonante et pleine d'humour qui mélange l'univers des enquêtes policières et celui des contes. Avec des personnages à la langue bien pendue ! À partir de 9 ans. ■

Bibliothèque municipale 3 rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 17
www.stpierreDESCORPS-bibliotheque.fr

Centre culturel 37 bis avenue de la République / 02 47 63 43 15
www.billetterie.mairiespd.c.fr

Salle des fêtes avenue de la République

Le Passage, galerie d'art contemporain passage Chabrier

Conservatoire de Saint-Pierre-des-Corps - Emmanuel Chabrier rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 43

AGENDA

MARS-AVRIL

Toutes les informations actualisées de la saison culturelle sont à retrouver sur www.saintpierredescorps.fr

Billetterie : www.billetterie.mairiespdc.fr

MARS-AVRIL

Mars-avril

Animations - Centre social " Les Ateliers des Possibles "

> 20 rue Ethel-et-Julius-Rosenberg
Tout le programme des événements sur les réseaux sociaux du centre social : *Centre social Les Ateliers des Possibles SPDC* (Facebook) & *ateliers_des_possibles_spdc* (Instagram).

Restauration – Association Musico Culturel de la Jeunesse Portugaise en France

> 2 rue Henri-Barbusse
Toutes les dates à retrouver sur Facebook (*Les Colombes Blanches*) et Instagram (*a.m.c.j.p.f.*).

ANIMATION LECTURE

17h > Bibliothèque
Rencontre et dedicaces avec les auteurs de la saison 2026.
Entrée gratuite.

Lundi 02/03 : Aurélia GAUD,
autrice-illustratrice

Jeudi 19/03 : Gaëlle DUHAZÉ,
autrice-illustratrice

Jeudi 09/04 : Frédéric MARAIS, auteur-illustrateur

Mardi 28/04 : Caroline FONTAINE-RIQUIER, autrice-illustratrice

Mardi 3 mars

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : *A pied d'œuvre*

Les 6, 7 et 8 mars

Finale de France de billard caram- bole (cadre 47/2 - Nationale 1) - Billard club Colbert Saint-Pierre

> 37 rue Pierre-Curie
Vendredi 6/03 : cérémonie d'ouverture,
samedi 7/03 : journée qualifications
et dimanche 8/03 : quart, demi et finale.
Toutes les informations de l'événement sur Facebook : *Billard Club Colbert St Pierre*



Samedi 7 mars

Femmes debout – Choréa Corps

11h > Parvis de la bibliothèque,
passage Chabrier
Danse, clown, chorale, rencontre artistique.
Interventions artistiques autour du féminisme, de la lutte pour l'égalité des sexes et contre toute forme d'oppression envers les femmes.

Samedis 7 mars et 4 avril

Des Histoires et Toi et Moi

Dès 10h30 > Bibliothèque
Pour les 0-3 ans. Entrée libre.
Histoires, jeux de doigts et comptines au programme de cette séance de lecture.

Samedis 7 mars et 11 avril

Blabla tricot solidaire

Dès 14h30 > Bibliothèque
Collecte de vêtements et accessoires tricotés ou crochetés. Ouvert à toutes et tous.



Dimanche 8 mars

6^{ème} édition « Danser avec le monde » - Cie Cincle Plongeur

Dès 9h30 > Salle des fêtes
Entrée libre. Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Ateliers tout au long de la journée : danse Hawaïenne avec Anne-Laure Rouxel, danse d'Afrique du Nord avec Saâdia Souyah, danse indienne avec Katia Légeret-Manocchaya, danse du Mali avec Korotoumou Sidibe et flamenco avec La Cecilia et Karine Gonzalez. Spectacle à 17h. Plus d'informations à lespiedsquirient@free.fr

Repas / bal folk

Saint-Pierre Médaille

Dès 12h > Salle Joliot-Curie
Inscription auprès de Matthieu Lambert au 06 51 25 04 40 ou Cécile Durouchoux au 06 75 38 56 29. Tarif : 16€ pour les adultes, 10€ pour les 5/11 ans et gratuit pour les moins de 5 ans.

Jeux pour les familles – Patronage laïque

De 14h30 à 17h30 > Maison de l'Aubrière
Gratuit, ouvert à tous les publics.

Mardi 10 mars

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : *Soulèvements*



**Mardis 10 et 24 mars,
ainsi que le 7 et 21 avril**

Les petits pas de La Godasse

Dès 14h. Nouvelle activité de randonnée : adaptée aux personnes qui peuvent marcher sur des circuits sans grande difficulté de 5 à 6 km (*vitesse modérée*). Sur Tours et sa périphérie. Inscription obligatoire et informations complémentaires auprès de l'association : 06 68 51 96 01 et lagodasse.saintpierre@gmail.com

Mardi 10 mars et 7 avril

**Atelier danse folk enfants/ ados
- Beluette**

De 18h à 19h30

> Salle de la Médaille, 1^{er} étage
Infos : beluette@outlook.com et
06 63 22 87 34.

Les 11, 14 et 18 mars

**Escape game - Chien pourri
« Une surprise pour Chaplapla »**

**14h30 les 11 et 14/03 et 10h30 le
18/03** > Bibliothèque

Venez participer à un escape game autour du personnage "Chien pourri" de Colas Gutman et Marc Boutavant. Sur réservation dès 8 ans.

Du 11 mars au 11 avril

**Festival Bruissements d'Elles : ex-
position de Linda Bocquel**

> Centre culturel

Exposition du travail plastique de Linda Bocquel dans le hall du centre culturel.

Vendredi 13 mars

**Festival Bruissements d'Elles :
conférence de Cathy Lecruble**

18h30 > Bibliothèque,
espace Micro-folie

Conférencière en histoire de l'art, Cathy Lecruble vous propose de découvrir des femmes peintres du XVII^{ème} siècle à nos jours, de diverses nationalités, connues ou oubliées. Conférence sur réservation.

Vendredi 13 mars

**Spectacle burlesque musical
" Climax " par la compagnie
Zygomatic**

20h30 > Centre culturel

**Spectacle programmé en
séance scolaire ouverte au
public à 14h30.** Climax est un spectacle total à l'intersection du théâtre, de la danse, du chant et du mime. Interprété avec un humour scientifique-absurde, le spectacle aborde les sujets brûlants en défiant les lois de la gravité.
Durée : 1h06 - Tarifs : 15€/9€.



Samedis 14 mars et 11 avril

Braderie - Secours populaire

De 8h30 à 12h > 57 rue Gambetta

De 9h à 12h > 28 rue Paul-Louis-Courier

Infos au 07 45 14 59 67 et
saintpierre.descorps@spf37.org

S'initier et jouer aux échecs

15h > Bibliothèque

Avec l'Échiquier Corpopétrussien.
Tout public. Entrée libre.

Mardi 17 mars

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : *Jusqu'à l'aube* (partenariat Ficat)

Mercredi 18 mars

Cinéma

14h > Centre culturel

Jeune public : *Chien pourri, la vie à Paris*

16h > Centre culturel

Tout public : *Chers parents*

Jeudi 19 mars

**Commémoration du Cessez-le-feu
en Algérie**

18h30 > Cimetière

Vendredi 20 mars

**Conférence Les 50 ans de confort
en train corail, ... et maintenant ?**

18h30 > Bibliothèque

Animé par Benoit Hardy, membre de l'association Française des amis des chemins de fer (AFAC)

Samedis 21 mars

et 18 avril

C dans la boîte

Dès 10h, toute la journée

> Bibliothèque

Venez jouer entre amis ou en famille.
Tout public. Entrée libre.



Dimanche 22 mars

**Concert du dimanche :
duo flûte et harpe**

11h > Auditorium du conservatoire
Avec Adeline De Pressac (harpe) et
Anne-Sophie Neves (flûte traversière).
Entrée gratuite.

Dimanches 22 mars et 5 avril

Cercle de chant trad¹ - Beluette

De 16h à 17h30

> Passage Chabrier, salle n°1

Infos : beluette@outlook.com et
06 95 22 28 25.

Mardi 24 mars

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : *Maigret et le mort amoureux*

Jeudi 26 mars**Théâtre - " COULE****Compagnie AVECAVEC "****20h30** > Salle des fêtes**Spectacle dans le cadre du Festival Bruissement d'Elles.**

Première partie Chorale Clameur. COULE est une fable futuriste pour des chercheurs botanistes, une zone humide et du brouillard. *Dès 10 ans. Durée : 1h - Tarifs : 15€/9€.*

**Les 27 et 28 mars****Exposition - Le TGV M, nouveau train à grande vitesse du 21^{ème} siècle**

> Bibliothèque

Entrée. En partenariat avec les Cheminots philatélistes. Exposition de timbres et cartes postales sur le TGV M.

**Jeudi 2 avril****Concert - " LINA Fado Camões "****20h30** > Centre culturel

Le fado, c'est un peu le blues du Portugal. Et justement, Lina, jeune et aventureuse chanteuse portugaise, a choisi de consacrer son nouvel album à Luís de Camões, considéré comme le plus grand poète portugais. De sa voix grave ou aérienne, elle fait rayonner ses poèmes d'amour et d'aventures, capturant les émotions enfouies au plus profond de nos coeurs. Frissons garantis ! *Durée : 1h - Tarifs : 20€/16€.*

**MICRO-FOLIE**> Bibliothèque - *Entrée gratuite*

Vendredi 27/03 dès 17h : initiation jeu vidéo, sans inscription, à partir de 12 ans

Samedi 28/03 à 10h30 et 15h : 30 minutes pour découvrir *Le temps* de Francisco de Goya

Du 15 au 22/04 : semaine du numérique à la Micro-folie avec :

- **15/04 de 10h à 12h :** initiation informatique débutante

- **15/04 de 14h30 à 15h30 :** initiation Canva débutant

- **17/04 de 18h à 19h30 :** blabla parents autour du numérique

- **18/04 de 10h à 12h :** tournoi famille Mario kart

- **22/04 de 14h30 à 15h30 :** blabla ado, jeux vidéo et papote

Samedi 25/04 à 10h30 et 15h : 30 minutes pour découvrir *Femme sortant de chez le psychanalyste* de R.Varo

Samedi 28 mars**Chasse aux œufs****Secours populaire****Dès 10h à 13h** > Jardin Line-Porcher**Dimanche 29 mars****Pique-nique et atelier****Plant' à Gambet****Dès 12h30** > Jardin Gambetta

Pique-nique partagé sous bar-num, suivi à 14h d'un atelier de jardinage. Commandes de plants de tomates bios. Plus d'infos au 07 61 85 76 03.

Dimanche 29 mars**Bourse aux vêtements et aux jouets printemps / été****Jumeaux et plus 37****De 9h30 à 14h** > Salle Joliot-Curie

Infos à boursejumeauxetplus37@gmail.com

Mardi 31 mars**Cinéma****19h30** > Centre culturelFilm : *La maison des femmes***Samedi 4 avril****Soirée Big Band****De 19h à 22h** > Salle des fêtes

Par l'Harmonie SPDC Big Band et avec le groupe Insane. Plus d'informations sur harmoniespdcbigband.fr

Mardis 7, 14, 21 et 28 avril**ainsi que le mercredi 15 avril****Cinéma****19h30 (mardi), 14h et 16h (mercredi)**

> Centre culturel

Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpierreredescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.



Vendredi 10 avril**Lancement de la 4^{ème} édition du Prix littéraire " Les Promesses "**

> Bibliothèque

En partenariat avec la librairie *La Boîte à livres*. Les cinq romans sélectionnés par les bibliothécaires de l'agglomération seront empruntables au 1^{er} étage de la bibliothèque.

Soirée jeux en famille – Patronage laïque

De 18h30 à 21h > Bibliothèque Viala
Accès gratuit. Contact : *directionpatro@mail.com* - Facebook: *Patro St Pierre des Corps* et Instagram: *ludo_st_pierre*

Jusqu'au 11 avril**Exposition Jean Vindras**

> Galerie Le Passage
Jean Vindras, décédé en avril 2024, était un artiste autodidacte. Une partie de ses œuvres appartiennent désormais à la ville. Celles-ci sont à découvrir à la galerie, mais aussi en extérieur ! Retrouvez un article dédié à ce sujet en page 32 de votre magazine.

**Dimanche 12 avril****Grande brocante
O Coração de Portugal**

8h-18h > Boulevard Paul-Langevin
14€ les 5m. Réservation au 06 82 23 91 93. Restauration et

buvette sur place avec spécialités portugaises, ainsi que manège et pêche aux canards.

**Du 13 au 17 avril****Stage théâtre pour enfants et ados**

De 14h à 17h > Salle de la Médaille
À partir de 6 ans. Informations et inscriptions : *diffusion@barroco-theatre.com* - 06 16 10 48 72 - *www.barroco-theatre.com*

**Les 20 et 22 avril****Rugby cité – USSP rugby****8h-18h**

> Place Maurice-Thorez (20/04)

> Parking des Atlantes (22/04)

Du 21 avril au 6 mai**Exposition « Portraits d'enfance »**

> Bibliothèque

Composée de 54 dessins originaux de Vincent DEBATS, scénographe et plasticien. Ces portraits représentent des personnages de pièces de théâtre et sont accompagnés d'un extrait de texte de la pièce correspondante. En partenariat avec le festival de théâtre contemporain jeunesse *Tram'Auteur.rice*. Cette exposition s'inscrit aussi dans l'accueil de l'auteur et metteur en scène Fabien ARCA, dans le cadre de l'Animation Lecture 2025.

Samedi 25 avril**Magie et mentalisme - " Rémi Larrousse Confidences d'un illusionniste "****20h30** > Centre culturel

Pour la première fois, le mentaliste et illusionniste Rémi Larrousse lève le voile sur les coulisses de sa discipline. À travers des expériences surprenantes, il joue avec le désir de découvrir tout en célébrant la force du mystère, l'envie de croire et la curiosité de savoir.
Durée : 1h30 - Tarifs : 20€/16€.

**Dimanche 26 avril****Commémoration - Journée du souvenir de la déportation****11h** > Parvis de la mairie**Mercredi 29 avril****Ateliers d'initiation à l'illustration**

À 10h30 et 14h30 > Bibliothèque
Avec l'autrice-illustratrice Caroline FONTAINE-RIQUIER. Sur réservation.

Spectacle – Compagnie Gina Gagap**Dès 15h** > Salle des fêtes

Tout public à partir de 6 ans. Entrée libre. La compagnie présentera trois extraits de ses trois nouvelles créations. Plus d'infos en page 18 de votre magazine.

FLEURISSEMENT 2026

En 2026, le service des espaces verts poursuit son évolution vers des pratiques durables. « La palette végétale de plantes 2026 sera à la fois résistante à la sécheresse et satisfaisante esthétiquement. Le remplacement des systèmes d'arrosage obsolètes par des éléments plus économes se poursuit. Les massifs de la place Jean-Moulin vont être transformés en massifs de vivaces et arbustes car la présence des tilleuls ne nous permet plus d'assurer un fleurissement saisonnier de qualité. En attendant de pouvoir observer l'abondant fleurissement estival, nous vous invitons à observer les massifs et espaces verts : les floraisons printanières vont commencer à apparaître. Les narcisses, les tulipes ou encore les pensées, pour ne citer qu'elles, nous annoncent la sortie de l'hiver » explique Antoine Bugnone, responsable des serres. ■



UNE 3^{ÈME} FLEUR CONSERVÉE

« En août 2025, le jury régional du " Concours national des villes et villages fleuris " est venu visiter notre ville afin d'évaluer la qualité du fleurissement, et plus largement de l'espace public. Nous avons reçu leurs conclusions en novembre dernier, et c'est avec une grande fierté pour l'ensemble du service environnement que nous nous voyons conserver notre 3^{ème} fleur. Le jury a souligné la qualité du fleurissement de Saint-Pierre-des-Corps, sa présence sur les quatre saisons et sa répartition sur la ville. La prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion des massifs (arrosage, paillage et choix variétal) a également été appréciée » commente Denis Bellande, responsable du pôle environnement, espaces verts et propreté urbaine. ■



CONSEIL DE LA JARDINIÈRE : L'ARGOUSIER

Pour faire le plein de vitamines, plantez un argousier. Ce fruit orangé, gorgé de vitamine C, permet de garder la forme tout l'hiver. Très décoratif, il fera merveille dans une haie. L'argousier n'apprécie pas les déménagements, choisissez donc avec soin son emplacement. Au début du printemps (*mars à mai*) ou de l'automne (*septembre-octobre*), creusez un trou d'environ 3 à 5 fois la taille de la motte (*du pot*) sur 50 cm de profondeur environ, dans un sol bien drainé que vous pourrez enrichir de terreau, à l'abri du vent et avec une exposition plein soleil. L'argousier apprécie un sol riche, de préférence acide. Dans le fond du trou, placez un lit de drainage (*cailloux, graviers, tessons de poterie ou de sable*) car il n'apprécie pas d'avoir son système racinaire dans l'eau, il redoute les sols trop humides et trop calcaires. Tassez légèrement et arrosez généreusement et régulièrement au cours de la première année après la plantation. Paillez le pied de votre arbousier en automne pour l'aider à affronter le froid de l'hiver avec une bonne couche de paillage organique (*écorces, aiguilles de pin, feuilles mortes*).

Très rustique, il supporte des températures proches de -17°C.

Recommandé en cas de fatigue, c'est un tonique et un stimulant, qui permet de combattre les états de refroidissement et de renforcer les défenses immunitaires. Les baies permettent de lutter contre les diarrhées. Son goût se rapproche de celui de l'ananas et du fruit de la passion : il est très acidulé avec une amertume qui fait penser au citron. Les baies se consomment rarement crues, mais entrent plutôt comme composantes de sauces, jus, smoothies et sirops, chutneys et confitures. Bon à savoir : l'argousier est bon pour les chevaux, ses feuilles étant consommées par ces derniers. ■

Prochain conseil : la mésange

CONTACT

Téléphone : 06 84 07 01 05

Mail : amicaledelamorinerie@outlook.com

Sites : www.amicaledelamorinerie.sitego.fr
www.amicaledelamorinerie.blog4ever.com

BLOC-NOTES

CONSEIL MUNICIPAL

Rendez-vous sur www.saintpierredescorps.fr
pour connaître la date d'installation
du premier conseil municipal suite
aux élections des dimanches 15 et 22 mars

MAIRIE

02 47 63 43 43 / 34 avenue de la République
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUS

02 47 63 43 43 / Sur rendez-vous.

CONCILIATEUR, POINT D'ACCÈS AU DROIT, MÉDIATION EMPLOI, AIDE CAF, AIDE ASSOCIATIONS

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière / rue de l'Aubrière

- Le **conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 10 et 24 mars, puis les mardis 14 et 28 avril** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.
- Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point justice. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.**
- **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **le jeudi matin sur rendez-vous** au 02 47 37 95 44.
- **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous **les mercredis de 14h à 17h, sur rendez-vous.** Renseignements : 07 83 97 23 58.

PERMIS DE CONSTRUIRE

02 47 63 44 05

Centre technique / 1 rue Robespierre

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60 / 12 rue Rosenberg

- **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h30.
- **Permanence de soins infirmiers au CMS** (sur rendez-vous) : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Permanence de soins infirmiers pour les soins à domicile** (sur rdv) : du lundi au dimanche de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h.

MARCHÉS

- Mardi et vendredi matin, **boulevard des Déportés**
- Mercredi et samedi matin, **place Maurice-Thorez**

CARNET

Naissances : Hadj MADANI, Mia NKWELLE, Emile DUVILLE, Andréa CORREIA, Ruben de FREITAS, Marie-Rose BANGA KIBAMBA, Éden-Elijah IBOMBO, Jinelton AFONSO, Maguette-Babacar DIAW, Hortense ALZON, Tom MADROLLE GRAS, Lilia ALALI, Liam MORANDINI, Gabin DURAND, Lucile MERLOT

Décès : Marie-Antoinette LOTY, Antonio DOS SANTOS GONCALVES, Ahmed LOUAH

DON DU SANG

Mardi 7 avril de 15h à 19h. Salle des fêtes. Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01. Pour réserver votre créneau, rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

NOTRE VILLE N'EST PAS
UNE POUBELLE
STOP
AUX DÉPÔTS SAUVAGES



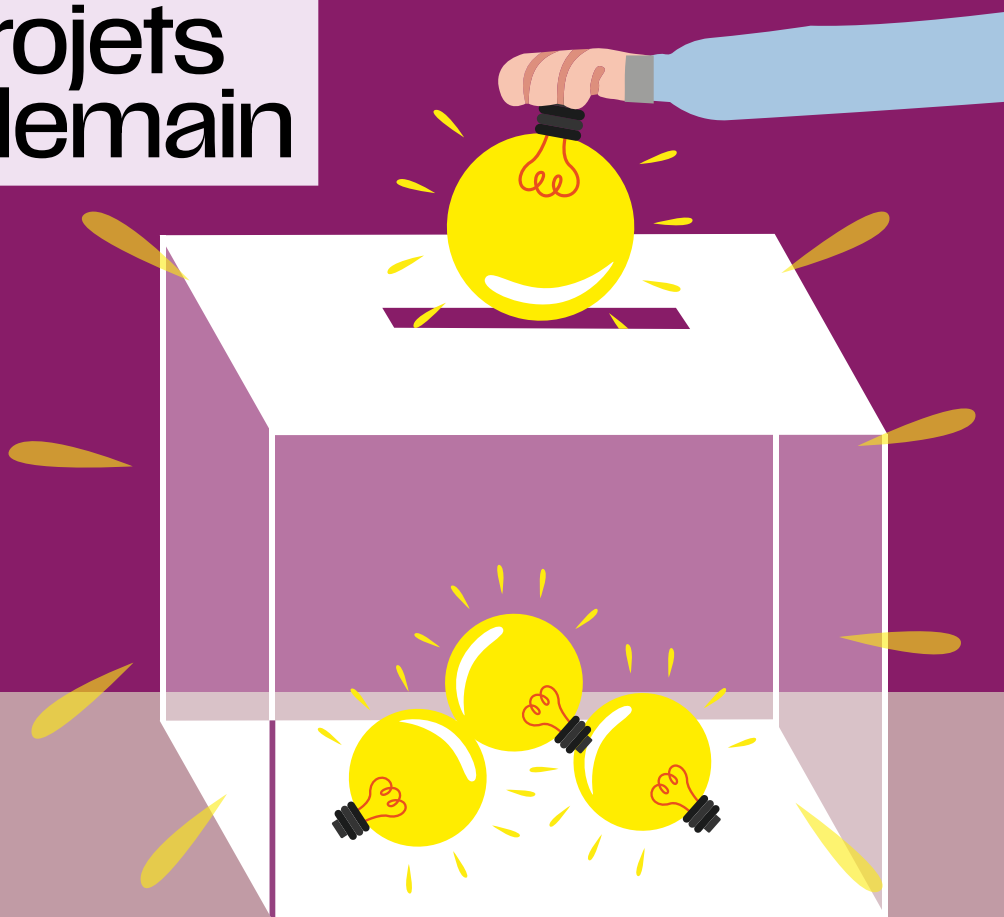
Centre commercial de la Rabaterie

St
PIERRE
des
CORPS

Budget Participatif

Vos idées :
Des projets
pour demain

20
26



Déposez vos projets
du 2 mars au 30 avril 2026
www.saintpierredescorps.fr/BudgetParticipatif

St **PIERRE**
des **CORPS**